362.110944 G929H c.1
Guerard, Francois
L"Hopital de Lariboisiere,
R.W.B. JACKSON LIBRARY OISE CIR
3 0005 02023 9961

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 6 1971

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

A Madame Vallier d'Ambroy[illegible]
faible hommage de très respectueuse et profon[illegible]
gratitude.

Dr F. Guérard

10 Xbre 1890

L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE

L'ENCLOS SAINT-LAZARE

HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE (FAÇADE PRINCIPALE)

L'HÔPITAL

DE LARIBOISIÈRE

L'ENCLOS SAINT-LAZARE

PAR

LE DOCTEUR F. GUÉRARD

ANCIEN EXTERNE DES HOPITAUX DE PARIS
(MÉDAILLE DE BRONZE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE)
ANCIEN INTERNE DE L'HOPITAL SAINT-JOSEPH
LICENCIÉ EN DROIT

PARIS
G. STEINHEIL, ÉDITEUR
2, rue Casimir-Delavigne, 2

1888

A MES GRANDS PARENTS

A MES PARENTS

A MES AMIS

A LA MÉMOIRE DE MES REGRETTÉS MAITRES

M. LE PROFESSEUR BOUCHARDAT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. LE PROFESSEUR VULPIAN

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M LE PROFESSEUR LABOULBÈNE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A MES MAITRES DANS LES HÔPITAUX

M. LE PROFESSEUR VERNEUIL

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
MEMBRE DE L'INSTITUT
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M LE DOCTEUR DUGUET

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. LE DOCTEUR D'HEILLY

MÉDECIN DE L'HÔPITAL TROUSSEAU
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. LE DOCTEUR LETULLE

MÉDECIN DES HÔPITAUX
OFFICIER D'ACADÉMIE

MM. LES DOCTEURS LE BEC ET TISON
DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH

INTRODUCTION

L'Hôpital de Lariboisière fonctionnant depuis seulement trente ans, il peut paraître hardi d'en vouloir écrire l'histoire.

Si nous l'avons entreprise, c'est que cet établissement, né d'hier, est déjà presque un vieillard. Les préoccupations qu'il a excitées, les espérances que l'on fondait sur lui, les discussions même qu'il a provoquées jusqu'au sein de l'Académie de Médecine sont oubliées aujourd'hui : d'autres hôpitaux se sont élevés qui l'ont effacé, et il n'est guère maintenant question de lui, dont on vantait partout autrefois l'installation, que pour regretter son insuffisance ou faire ressortir ses défauts.

Cet hôpital est intéressant, du reste, à plus d'un point de vue. Sa conception, sa construction, son hygiène ont donné lieu à de longs commentaires; des ouvrages entiers ont été écrits le concernant, et il n'y a pas jusqu'au terrain dans lequel ont été creusées ses fondations qui n'ait une origine encore problématique.

Nous demandons beaucoup d'indulgence pour un travail si nouveau pour nous. Bien que nous y ayons apporté toute

notre conscience et toute notre attention, il s'y trouvera des lacunes et des incertitudes : elles sont dues à ce qu'une grande partie de cette histoire a été reconstituée à l'aide de minutes (les originaux ayant disparu des bureaux de l'Administration hospitalière à la suite des incendies de la Commune), et d'après des documents qui, pour avoir un caractère officiel, n'en offrent pas moins des contradictions regrettables. Certaines sources auxquelles nous aurions voulu puiser nous ont fait défaut, et n'ont pu, même à la Bibliothèque Nationale, être retrouvées, notamment une étude de M. Varennes, ancien chef de bureau de l'Assistance publique, et un ouvrage cité par Watteville « Documents à consulter sur la création d'un « hôpital de 600 lits au nord de Paris*. »

On se heurtera aussi à beaucoup de dates et de chiffres. Il était difficile de les écarter d'une étude de ce genre ; si multipliés qu'ils semblent, nous en avons réduit le nombre autant qu'il nous a été possible.

Quoi qu'il en soit, c'est sur les conseils d'un maître vénéré que nous avons choisi le sujet de notre thèse. Que M. le professeur Laboulbène daigne agréer notre travail, si imparfait qu'il soit, comme gage d'un respectueux hommage et d'une reconnaissance qui eût mieux voulu s'exprimer.

Nous tenons à témoigner notre vive gratitude à M. Peyron, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, qui, continuant les traditions libérales de ses prédécesseurs, s'est empressé de nous faciliter l'accès de ses bureaux et des archives encore si riches de l'administration.

Nous remercierons aussi M. Brièle, l'archiviste de l'Assis

* Paris, 1843. In-4°.

tance publique; M. Gallet, le directeur de l'Hôpital de Lariboisière, un lettré distingué et bien connu, dont le concours nous a été précieux; notre cher maître, enfin, M. le docteur Duguet, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, qui a bien voulu nous exposer ses vues et les améliorations qu'il espère apporter bientôt dans les salles de son service.

SITUATION. — CONCEPTION DU PLAN

L'hôpital, que l'opinion commune est portée à croire fondé par Mme la comtesse de Lariboisière, est situé dans le faubourg Saint-Denis, près la gare du Nord, et à l'extrémité de la rue Saint-Vincent de Paul, dans l'axe même de l'église de ce nom.

Il a subi la fortune de nos gouvernements : hôpital du Nord quand sa construction fut décidée, il est devenu successivement l'hôpital Louis-Philippe en 1841, l'hôpital de la République en 1848, pour reprendre son appellation première en 1852 et recevoir enfin, le 17 décembre de cette même année, à la suite d'une généreuse donation faite à l'Assistance publique, le nom qu'il porte aujourd'hui.

On aperçoit du boulevard Magenta son portique et le clocher de sa chapelle, mais sans qu'il soit possible de se faire une idée de la disposition et de l'étendue des pavillons.

C'est seulement en s'approchant qu'on parvient à se rendre compte de l'effet du monument que peu d'établissements du même genre, à Paris, ont surpassé sous le rapport de l'harmonie de l'ensemble et de la gaieté de l'aspect.

On comprend alors cette magnificence raisonnée et bienfai-

sante dont parle Tenon et, ainsi que le dit un mémoire de 1788 à l'Académie des sciences : « ce que ces grandes construc-« tions, déjà imposantes par leurs masses, ont d'élégance dans « leur forme et dans leur distribution. »

Si l'édification de l'hôpital est de date récente, il faut faire remonter au XVIIIe siècle la conception de ses plans.

A cette époque, l'Académie des sciences, préoccupée de la situation des hôpitaux et plus spécialement de celle de l'Hôtel Dieu, dont on déplorait l'encombrement, la défectuosité des services, et qu'on désirait remplacer, avait chargé, sur l'ordre du Roi, une commission d'hommes éminents, de Laffone, Daubenton, Tenon, Bailly, D'Arcet, Lavoisier, La Place, Coulomb, d'étudier l'économie des hospices de Paris et de lui présenter des projets.

L'enquête fut conduite avec une grande conscience ; elle descendit dans les moindres détails et donna lieu à la production de plusieurs mémoires, dont les cinq de Tenon, qui resteront un magnifique modèle d'observation et de prévoyance, et des trois rapports des 2 décembre 1786, 20 juin 1787 et 12 mars 1788.

Dans ce dernier, les commissaires proposent un plan dressé d'après leurs vues par Poyet, architecte du Roi.

Après avoir rejeté la disposition en croix de Gamard, exécutée en 1636 pour l'hospice des Incurables-femmes, celle en rayons divergents de Petit et Poyet, présentée par le baron de Breteuil, le 10 décembre 1785, pour un hôpital unique à élever dans l'île des Cygnes ; après avoir adopté en avril 1787 les idées de M. Le Roy et préféré les bâtiments rangés en lignes parallèles, ils se décidèrent, à la suite d'un voyage en

Angleterre de Tenon et Coulomb, pour la construction de pavillons parallèles et isolés : « La disposition la plus salubre « pour les hôpitaux (disait leur mémoire qui fait époque), « serait celle où chaque salle serait un hôpital particulier ; « mais ce qui serait une trop grande dépense quant aux salles « devient praticable pour les bâtiments. »

Le plan présenté était, à part les dimensions du projet qui comprenait quatorze pavillons au lieu de six, celui qu'on devait exécuter en 1846 et terminer en 1854. Trop de soins avaient présidé à son éclosion pour qu'on y changeât rien. Il fut rigoureusement respecté.

Nous verrons plus tard quels étaient les détails de ce plan et en quoi il différait de celui qu'avait conçu Tenon dans son cinquième mémoire.

Qu'il nous suffise pour l'instant d'avoir établi que c'est au siècle dernier qu'ont été proposés, pour la première fois en France, les pavillons isolés, et que l'Hôpital de Lariboisière devait en inaugurer l'usage.

ON DÉCIDE LA CRÉATION DE L'HÔPITAL. CHOIX DU TERRAIN

Nous ne sommes qu'au début de notre travail et il nous faut déplorer déjà les nombreuses lacunes que l'incendie de la Commune et, pourquoi ne pas l'avouer, la négligence ont laissées dans l'histoire de Lariboisière.

On sait, par la remarquable étude de Husson sur les établissements hospitaliers, que la construction de cet hôpital était décidée en principe dès 1832, et que le projet se poursuivait en même temps que celui d'un déplacement de l'Hôtel-Dieu.

M. Narjoux, de son côté, dans ses Tableaux des monuments de Paris, rappelle qu'à la même date M. Gau, architecte de l'Assistance publique, proposa d'élever un hôpital nouveau sur l'emplacement du Grenier de Réserve; mais si nous voulons remonter aux sources et trouver des documents dans les dossiers des délibérations de l'ancien Conseil général des Hospices, nous ne découvrons aucun projet. Des pièces de toutes sortes s'y trouvent concernant les autres hôpitaux, pas une visant celui du Nord, ou seulement quelques indications insignifiantes; peu de chose aussi aux années 1838 ou 1839,

bien que la création d'un hôpital pour les besoins impérieux des malades de la rive droite ait été demandée par l'Administration en 1838 ; que cette nécessité ait été reconnue par le Conseil municipal le 17 mai, à propos de l'agrandissement de la Charité, et, le 26 juillet, à la discussion du budget de 1839 ; qu'un rapport ait été adressé au Conseil le 22 mai suivant par le comte de Kergorlay, et qu'une Commission médicale, dont on reparlera plus loin, composée de sept membres, cinq médecins et deux chirurgiens, ait été constituée le 21 août.

Deux raisons surtout militaient en faveur de la création d'un hôpital au nord : l'encombrement des hôpitaux de la rive gauche et l'absence d'établissement de charité dans une immense étendue où la population devenait de plus en plus dense.

M. de Kergorlay s'exprimait ainsi :

« Considérant que, si la population de Paris s'est accrue « grâce à un meilleur régime et aux progrès de la science, « la durée moyenne du séjour des malades se trouve réduite « à moins de moitié de ce qu'elle était il y a trente-cinq ans, « mais que cette amélioration est insuffisante pour garantir les « hôpitaux d'un encombrement fâcheux... etc. », et un règlement de compte de l'exercice 1839 contenait le passage suivant : « Depuis longtemps le nombre des lits que contiennent « les hôpitaux n'est plus en harmonie avec les besoins de la « classe nécessiteuse.

« Dans la partie de Paris située au nord, il n'existe, entre « Saint-Antoine et Beaujon, aucun établissement charitable « où soient admises les personnes atteintes de maladies aiguës. « L'érection d'un hôpital est vivement désirée. Vous avez

« adopté, le 11 décembre dernier, la proposition de votre Com-
« mission sur les détails et l'ensemble du projet d'un établis-
« sement modèle, qui portera le nom de Louis-Philippe. »

Cette citation, sans nous éclairer sur le projet dont il est question, suffit à montrer qu'un échange de vues très actif avait lieu dès cette époque.

Du reste, la population s'était accrue dans de notables proportions depuis le commencement du siècle, se portant principalement sur les quartiers excentriques, les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, Montmartre et la Chapelle.

L'encombrement des hôpitaux devenait alarmant, lorsque l'épidémie cholérique de 1832 vint achever de démontrer qu'il était urgent de parer à leur insuffisance.

Comme le fait remarquer Husson, on comptait, en 1788, 6,245 lits pour 660,000 individus; il n'y en avait que 5,400 en 1839 pour une agglomération de 909,126 âmes.

En 1842, existaient sur la rive gauche :

Hôtel-Dieu.....	806 lits.	Midi.....	300 lits.
Pitié.....	600	Lourcine.....	300
Charité.....	426	Enfants.....	600
Cochin.....	114	Accouchements...	420
Necker.....	323	Clinique.....	138

Total : 4.027 lits, dont 2,269 dans des hôpitaux généraux.

Sur la rive droite :

Saint-Antoine.....	278 lits.	Saint-Louis.....	800 lits.
Beaujon.....	400	Maison de Santé .	175

Total : 1,653 lits, dont 678 dans les hôpitaux généraux.

La situation ne pouvait se prolonger, les conditions étaient trop inégales.

Aussi voyons-nous l'Administration, au règlement de compte de l'exercice 1842 : « croire devoir rappeler que les « besoins d'un nouvel établissement deviennent de plus en « plus urgents, quoique jugeant non nécessaire, le Conseil « municipal n'ayant encore adopté aucun plan définitif, d'ins- « crire aucun crédit au budget. »

Même note, mot pour mot, l'année suivante.

D'ailleurs, il avait toujours été question d'établir le nouvel hôpital sur des terrains appartenant à la Ville, dans l'ancien enclos Saint-Lazare. La Ville les avait acquis dans ce but en 1818, et cet emplacement paraissait convenable à cause de sa situation, surtout parce qu'étant absolument nu il se trouvait d'une valeur inférieure à tout autre.

Des objections s'élevèrent sur l'orientation à donner aux constructions, aucune au sujet des terrains à leur consacrer.

Le 12 juillet 1844, le Conseil municipal déclare, « persis- « tant dans son avis du 2 avril 1839, qu'il y a lieu d'établir « l'hôpital sur une partie des terrains possédés par la Ville dans « l'ancien clos Saint-Lazare, auxquels seraient jointes par voie « d'expropriation les portions nécessaires pour donner à l'hô- « pital l'étendue convenable et pour qu'il soit séparé par la voie « publique de tous autres établissements, ayant sa grande façade « au sud et sa principale entrée sur la rue des Abattoirs ».

La construction ne fut votée qu'à la condition d'une évacuation immédiate de l'annexe de l'Hôtel-Dieu, pour permettre à l'ancien hospice des Orphelins d'être employé à la fondation d'une maison de retraite payante.

Ces terrains de la Ville avaient été utilisés et avaient servi

pendant longtemps de voirie à boue. Il y restait de profonds trous d'une ancienne carrière.

Quant à l'enclos Saint-Lazare, c'était, suivant le Dictionnaire historique de 1779, le plus vaste du vieux Paris. Son origine a donné lieu à de nombreuses controverses, et nous ne pouvons résister au désir d'en faire un rapide historique, sinon la topographie complète.

ENCLOS SAINT-LAZARE

L'enclos Saint-Lazare faisait partie des biens de la maison de Saint-Lazare construite dans son enceinte et dont les commencements sont très obscurs.

Du Breuil, qui en a parlé assez au long, se plaint de la perte des titres originaux, arrivée au temps de la guerre des Anglais, ainsi que Charles VI le reconnaît lui-même dans ses lettres du 1er mai 1404.

Le P. Du Bois (Histoire de Paris) le présente comme un prieuré de chanoines réguliers exerçant l'hospitalité envers les lépreux, et il en est traité dans le nouveau *Gallia Christiana* de 1744 comme d'une maison de retraite de chevaliers de Saint-Lazare, qui de Jérusalem accompagnèrent le roi Louis VII jusqu'à Paris.

M. Cocheris fait remarquer que Lebœuf est trop absolu en attribuant à l'établissement une origine essentiellement religieuse.

Il existait certainement en 1147, car Louis le Jeune décida, par une charte de cette même année, que les lépreux de Saint-Lazare auraient le droit de choisir dans les caves de Paris dix muids de vin par an, et un acte de ce roi leur confirme le

bénéfice de la Foire Saint-Laurent que Louis-le-Gros leur avait précédemment accordé et que devait racheter Philippe-Auguste en 1181.

Rigord, le premier, parla de la maison à l'an 1191, époque à laquelle elle aurait possédé un clergé régulier de l'ordre de Saint-Augustin, sans qu'on sache la date précise de l'arrivée et celle du départ de ces religieux.

Lemaire, au contraire, prétend que les moines de Saint-Laurent, qui existaient anciennement en cette place, reçurent de Philippe-Auguste, en juin 1197, le titre de « moines de « Saint-Lazare. »

En 1226, on cite la maison (*domus*) non le couvent de Saint-Lazare qu'administraient en 1515 les chanoines de Saint-Victor. On possède, en outre, un acte du 27 avril 1270, prouvant qu'à cette époque *magister* et *prior* étaient synonymes. — Ce n'était donc pas un prieuré. Nous en avons pour autre preuve un arrêt du parlement de 1566, qui donne au « prétendu prieuré » le tiers du revenu de ladite maison, afin de pourvoir à la nourriture et à « l'entretenement » des pauvres lépreux.

Du reste, nulle part on ne trouve de renseignements sur le régime des malades et l'organisation de la maladrerie. Elle avait cela de singulier qu'on y recevait seulement les bourgeois de Paris, nés d'un légitime mariage entre les quatre portes de la ville. Il n'y avait d'exception qu'en faveur des boulangers qui, « plus exposés à la lèpre », y étaient admis de tout le royaume.

Une direction exclusivement ecclésiastique ne fut imprimée à la maison que vers la fin du XVIe siècle, alors que les léproseries cessaient d'avoir leur raison d'être.

Bref, Saint-Lazare au début n'aurait pas été un prieuré auquel on aurait adjoint une léproserie, mais une léproserie dont le caractère hospitalier serait devenu purement religieux.

De Saint-Victor aussi est de cet avis.

Dans l'intérieur de l'établissement se trouvait un local dit « le logis du Roi », où le monarque recevait, ainsi que la Reine, le serment de fidélité des bourgeois de Paris. Il s'y rendait avant de partir pour la croisade, et, après sa mort, son corps y reposait avant d'être enseveli à Saint-Denis.

La maison de Saint-Lazare fut donnée à saint Vincent de Paul, à la suite de désordres survenus parmi les religieux, par Adrien le Bon, en vertu d'un concordat du 7 janvier 1632.

On trouve dans la Vie du saint, par le premier supérieur des missions, le récit de cet abandon : Vincent ne consentit qu'à regret à cette cession et « Jacob n'eut pas plus de peine « à obtenir Rachel » que le donateur à faire accepter son offre. La bulle approbative d'Innocent X ne parut que beaucoup plus tard, le 19 avril 1645, époque à laquelle on comptait encore un grand nombre de lépreux.

Devenue le chef-lieu de la congrégation, la maison fut destinée aux retraites spirituelles des ecclésiastiques, et l'on édifia à l'extrémité de l'enclos une grande construction, appelée « le « séminaire Saint-Charles », sur un terrain dont nous retrouverons le nom plus tard. Cette dépendance fut occupée par des prêtres convalescents.

En face de Saint-Lazare s'étendait un emplacement où ne tarda pas à s'élever la première fondation de Louise de

Marillac*. La rue du Faubourg-Saint-Denis séparait les deux habitations.

En 1663, des lettres patentes rétablirent le privilège de la foire Saint-Laurent au profit des Pères Lazaristes.

Tenue jusque là dans le faubourg sur une place dite « le « Champ-Saint-Laurent », cette foire fut transférée dans une partie de leur domaine: ils destinèrent à cet effet dans leur clos un terrain de 5 à 6 arpents, qu'ils firent entourer de murs, border d'arbres et couvrir de constructions de toute espèce.

Leurs revenus étaient assez considérables. Ils les accrurent encore en construisant en 1719 une longue suite de maisons solidement bâties, dont la location fut d'un grand rapport.

Une déclaration, en 1790, de Christophe Simon Rouyer, procureur de la maison, nous éclaire sur le montant des revenus et des dépenses de Saint-Lazare, en même temps qu'elle nous donne une idée de l'importance des terrains y attenant. Il signale 11 arpents superficiels, un clos de 60 arpents en terre labourable, 4 arpents au-dessus de l'hôpital Saint-Louis, 3 arpents et demi près de Sainte-Périne, des marais.....

Ces terres ne constituaient qu'une partie des biens-fonds, qui comprenaient de grands domaines ruraux en province jusqu'en Bourgogne et en Auvergne.

Ces propriétés, les dîmes, les censives, les loyers, élevaient les revenus à 182,330 l. 3 s. 2 den. Les dépenses ne se montaient qu'à 67,115 livres.

* Mme de Marillac, veuve d'Antoine Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Médicis, a été la coopératrice des œuvres de charité de saint Vincent de Paul.

Tout en nous donnant une idée de l'importance du clos Saint-Lazare, ces documents ne nous en indiquent pas la superficie première.

Verniquet, dans son splendide Atlas de la ville de Paris, en 1791, nous le figure borné au midi par la rue de Paradis et la caserne Poissonnière, à l'est par la rue du Faubourg-Saint-Denis, à l'ouest par la rue du Faubourg-Poissonnière; il lui donne à peu près la forme d'un trapèze à base septentrionale, mais dont il n'indique que par un mur de clôture les limites au nord.

Une dépendance s'en détache, l'enclos Saint-Charles, du côté du faubourg Saint-Denis, et se prolonge environ jusqu'à la hauteur de l'ancienne barrière.

Mais déjà, depuis longtemps, on avait pris sur l'enclos les terrains affectés à la foire Saint-Laurent qui figurent, sur la carte que nous venons de citer, de l'autre côté de la rue du Faubourg-Saint-Denis.

Celle-ci n'était primitivement qu'une route conduisant à la basilique royale, située d'abord à droite de Saint-Lazare, au XIIe siècle; son tracé se modifia suivant le plus court chemin vers l'année 1520. Alors seulement elle traversa les terrains de l'enclos qu'elle devait plus tard limiter à l'est.

Puis, peu à peu, des constructions s'élevèrent le long de cette voie, d'un côté celles du marché Saint-Laurent et de l'établissement primitif des Filles de la Charité; de l'autre, outre la maison même de Saint-Lazare, des bâtiments élevés sur leur propriété par les Pères de la Mission, qui bénéficiaient de leur location.

Nous ne connaissons pas la superficie première de l'enclos; seulement un acte d'échange de terrains à la date de 1846,

entre la Ville de Paris et M. de Rothschild, lui prête une contenance totale de 26 hectares 84 ares 26 centiares. Les portions dont la Ville était propriétaire avaient été achetées en 1818.

Tels sont les renseignements qu'il nous a été donné de recueillir sur le clos fameux jusqu'à la construction de l'hôpital du Nord.

Mais son histoire n'est point encore terminée. Le drame de 1848 y déroulera son dernier acte.

Quant aux bâtiments de Saint-Lazare, ils subirent, le 13 juillet 1789, un effroyable pillage. Ils cachaient alors une magnifique bibliothèque de 18 à 20,000 volumes, qui fut saccagée et dont la bibliothèque Mazarine possède aujourd'hui les restes.

Nous croyons devoir rappeler aussi que c'est à Saint-Lazare que se fit l'appel des Girondins au moment de leur héroïque départ pour l'échafaud, et que le poète André Chénier écrivit sa « Jeune Captive ».

Une loi de 1791 avait ordonné qu'on y installât l'École des ponts et chaussées, mais elle n'a pas été suivie d'effet, et Saint-Lazare est aujourd'hui la répugnante et insuffisante prison dont on étudie heureusement la transformation.

CHOIX DU PLAN

Cette période d'enfantement n'a laissé, au moins pour ce qui concerne Lariboisière, que peu de documents, car elle se confond en partie avec celle de la réfection de l'Hôtel-Dieu, dont les études se sont poursuivies si longtemps et n'ont abouti qu'en ces dernières années à une reconstruction complète.

Dans le choix du plan de l'hôpital du Nord, dans son édification, nous retrouverons toujours cette idée dominante, la volonté de créer un établissement modèle. L'Administration, d'ordinaire si parcimonieuse, montra en cette circonstance une largeur de vue très remarquable et une générosité inaccoutumée. Il est vrai que les épidémies de 1832 et de 1839 avaient été pour elle une cruelle leçon.

Aussi M. de Kergorlay, dans son rapport du 22 mai 1839 au Conseil général des Hospices, put-il demander « à la géné-« rosité parisienne, un monument de charité où la philan-« thropie, la science et l'art fussent développés avec tous les « progrès du temps. »

Les enseignements ne manquaient pas depuis 1788.

On avait étudié, en prévision de la reconstruction de l'Hôtel-

Dieu, différents projets (citons celui de M. Duchanoy en 1812, celui de M. Gau en 1832, celui de M. Huvé en 1839). D'un autre côté, l'encombrement, dû à la terrible invasion du choléra en 1832, avait fait utiliser les abattoirs de Ménilmontant. Grâce à leur disposition en bâtiments séparés, on put se convaincre de la profonde justesse des idées de Tenon et de ses collègues, car la mortalité fut beaucoup moindre dans ces services provisoires que dans les hôpitaux aménagés depuis longtemps et où tout semblait réuni pour le bien-être des malades et l'efficacité des soins.

Les Abattoirs n'accusaient qu'un décès sur 12 malades, alors qu'à l'Hôtel-Dieu et à la Pitié la mortalité s'élevait à une moyenne de 1 sur 5. De là un véritable enthousiasme pour les pavillons isolés.

On alla plus loin encore que l'Académie des sciences au siècle dernier, et quand fut présenté au Conseil général des Hospices un plan reproduisant presque dans toutes ses lignes l'hôpital de Francfort, l'Assemblée, entraînée par le baron de Gérando, l'accepta à l'unanimité.

L'établissement allemand, commencé en 1835 et terminé en 1839, ne possédait aucune salle dont la somme des lits fût supérieure à 11. Mais si ses pavillons étaient isolés, ils étaient fermés aux deux extrémités, avaient trois fenêtres seulement et ne laissaient entre eux que des préaux insuffisants.

Le nombre des malades y était restreint, 160 environ. Quel espace eût-il fallu prendre dans l'enclos Saint-Lazare pour l'installation d'un hôpital dont les lits devaient dépasser le chiffre de 600 ?

C'est ce que pensa le Conseil municipal. Il jugea, dans sa

délibération du 13 décembre 1839, qu'il était nécessaire de resserrer autant que possible l'étendue du projet, de manière que les hospices n'aient à acquérir que les terrains reconnus strictement indispensables à l'établissement de l'hôpital et de ses dépendances.

Il est probable qu'on n'attendit pas cette date pour abandonner la proposition, car il existe des documents antérieurs qui concernent le plan actuel et en modifient la distribution.

Un programme, dont M. Husson cite dans son ouvrage un passage éloquent, avait été rédigé au commencement de l'année 1839. Il est regrettable que nous ne possédions pas son original ; il eût donné peut-être des indications plus précises. De plus, une commission médicale, dont nous avons parlé déjà, était instituée au 21 août : présidée par Orfila et comprenant MM. Chomel, Émery, Gueneau de Mussy, Louis, Rayer, médecins, MM. Cloquet, Samson, chirurgiens, elle fut chargée de l'examen des plans au point de vue de l'hygiène et de la salubrité.

La commission médicale basa ses appréciations sur le programme de 1788. Elle le prit comme point de départ et ne sut trouver mieux. La commission d'architecture de la Ville fut également saisie du projet à peu près à la même époque : c'est grâce à elle que la façade principale, qui devait primitivement être dirigée vers la barrière, fut placée dans l'axe de la rue d'Hauteville et exposée au midi ; c'est grâce à elle aussi que deux rues durent séparer l'Hôpital des établissements voisins.

L'architecte, M. Gauthier, qui avait cru pouvoir modifier quelques parties du projet, fut prié de s'y conformer scrupuleusement et d'en respecter tous les détails.

Les pavillons de malades qu'il projetait de construire comprenaient trois rangs de salles superposés au-dessus du rez-de-chaussée ; ils durent être diminués d'un étage et, au lieu d'être exposés à l'est et à l'ouest, présenter leurs flancs au sud et au nord. La commission médicale porta, en outre, leur nombre de quatre à six. Ses conclusions furent fortement motivées dans un rapport du 9 novembre 1839, où elle rappela que l'obligation de conserver leur élévation aux établissements déjà construits ne saurait empêcher, lors de l'édification d'un nouvel hôpital, « d'écouter les conseils de ceux qui depuis « trente ans se sont occupés de cet important travail. »

Les fenêtres dans l'avant-projet étaient cintrées ; la commission jugea que les châssis devaient atteindre la hauteur du plafond, et les raisons d'art s'incliner devant la nécessité d'aérer surtout la partie supérieure des salles. Le cube d'air par malade n'était que de 36 mètres; elle le fit porter à 52, selon les conseils de Tenon, augmentant de 5 mètres la longueur des salles. Le nombre des lits était de 36 pour chacune, la commission l'abaissa au chiffre de 32 et créa pour deux de ces lits une chambre d'isolement. Les trumeaux furent élargis et purent comprendre la largeur de deux lits ; deux fourneaux furent installés par office, l'eau distribuée à chacun des pavillons sous lesquels s'étendirent de vastes magasins voûtés.

Ces changements coûtèrent près de 1,500,000 fr. à l'Administration, qui toutefois, malgré sa bonne volonté, refusa de suivre la commission dans tous ses désirs, et, chose remarquable, ne craignit pas d'invoquer, et comprit mieux qu'elle, en cette circonstance, les exigences mêmes de l'hygiène.

Les commissaires demandaient l'exhaussement jusqu'à la

hauteur du deuxième étage de la galerie couverte qui devait faire le tour de la cour centrale ; c'eût été enlever aux salles du premier une partie du bénéfice de l'isolement, faciliter la transmission d'un pavillon à l'autre de l'air vicié et priver la cour d'une aération utile.

Les moyens de chauffage qu'on étudiait déjà firent abandonner aussi la proposition de pourvoir à la fois les salles de poêles et de cheminées, dont les foyers eussent égayé les malades.

Bref, on se décida en 1845 pour le projet présenté en 1788, dont on ne s'éloigna que sur des points tout particuliers et pour l'exécution duquel des crédits étaient depuis longtemps ouverts.

Nous le décrirons plus loin, alors que l'édifice sera complètement élevé, et nous aurons soin d'en signaler les écarts.

ACHAT DES TERRAINS

Les plans et devis de M. Gauthier ayant reçu une approbation du préfet de la Seine le 22 janvier 1845, le Conseil municipal s'occupa de l'achat du terrain dans sa séance du 14 février suivant.

Voici les termes mêmes de sa délibération :

« Vu les devis primitifs et supplémentaires rédigés par « M. Gauthier et qui portent la dépense à 3,687,517 fr. 47, « non compris l'imprévu et la direction ;

« Vu le plan d'ensemble, qui évalue pour le périmètre et « les rues adjacentes au nouvel hôpital le terrain nécessaire à « 41,321^{m},80^{c},

Savoir :

« A la Ville.....	28,467 ^{m}.	47 ^{c}.
« A M. Bonnard.....	8,332	30
« A divers.....	4,522	03
Soit.....	41,321 ^{m}.	80 ^{c}.

« L'Administration des Hospices devra être autorisée à pré-

« lever sur ses capitaux les sommes nécessaires pour payer « l'acquisition des terrains et les dépenses de construction.

« La Ville affectera à cette acquisition la valeur de :

28,467 m, 47 c. de terrain,

« qui lui sera payée par les Hospices, plus la somme de :

« 300,000 francs,

« votée au budget municipal. »

Une note de l'Administration générale des Hospices, du 2 juin 1845, évalue la dépense, pour l'acquisition du terrain nécessaire à la construction de l'Hôpital Louis-Philippe, à

1,240,000 francs,

somme que l'Administration devait prendre toute entière à sa charge.

En vertu d'une délibération du Conseil municipal du 12 février 1846, un échange de terrains eut lieu entre la Ville et le baron James de Rothschild avec soulte, au profit de laVille, de 682,710 fr.,

Savoir

Du baron de Rothschild 34,707 mètres de terrain à prendre dans le clos Saint-Charles, faubourg Poissonnière (contenance totale : 65,360 m. 64 c.)

Tenant au nord. au chemin de ronde ;

A l'est, aux terrains vendus à la Compagnie des plateaux ;

Au midi, aux terrains de la Ville, dont portion est cédée au baron de Rothschild ;

A l'ouest, rue du Faubourg-Poissonnière.

Terrains acquis par le baron de Rothschild de M. Bonnard.
— par M. Bonnard de M. Dubois.
— — M. Gontier.
— — M. Camus.

De la Ville, 28,732 mètres de terrain à prendre dans le lieu dit « Clos Saint-Lazare » (contenance 26 hectares 84 ares 26 cent.) vendus à la Ville par Charpentier en 1818.

Cet échange fut approuvé par ordonnance royale du 26 avril 1846. « La soulte a été calculée à raison de « 60 francs le mètre superficiel, pour la portion excédant la « quantité de terrain à laquelle M. de Rothschild a droit « par suite du présent échange, qui s'est opéré à raison « de 2 mètres par M. de Rothschild pour un mètre par la « Ville. »

Cette ordonnance fixe l'évaluation des terrains, savoir :

Pour les 28,732^{m}. à ..... 1,608,992 fr.
Pour les 34,707^{m}. à..... 1,041,210 fr.

Elle autorise la Ville à vendre à l'Administration des Hospices :

34,707 ^{m}. cités plus haut.
3,422 ^{m}. d'autres terrains.

Soit 38,129 ^{m}. évalués à 1,143,870 fr. (30 fr. le mètre);
Vente consentie par un acte des 30 mars et 8 avril 1847.

En résumé, l'Hôpital fut construit en partie sur des terrains qui primitivement appartenaient à la Ville, en partie sur des

terrains contigus au nord à ceux-ci et obtenus du baron de Rothschild contre d'autres qu'elle possédait.

L'Assistance publique dut verser à la Ville une somme de 1,213,074 fr. 74 *; les droits d'enregistrement s'élevèrent à 69,204 fr. 74 c.

*. Husson indique 1,213,224 fr. 79 c.

LEGS LARIBOISIÈRE

C'est à la fin de l'année 1851 que l'Administration de l'Assistance publique apprit l'existence d'un legs d'une grande importance, fait en vue de la création d'un établissement hospitalier par Mme de Lariboisière.

Elle prit immédiatement des informations auprès du notaire de la succession, Me Faiseau-Lavanne, et le fait fut confirmé. L'officier ministériel avait même remis entre les mains du préfet de la Seine une expédition du testament.

Mme Elisa Roy de Lariboisière habitait au no 62 de la rue de Bondy. Fille du comte Roy, elle avait été mariée en 1814 et venait de mourir le 27 décembre 1851, ayant signalé sa vie par de nombreux actes de charité.

Elle avait épousé le comte Charles de Lariboisière, né en 1788. C'était le premier fils du comte Jean Baston du même nom, général d'artillerie du premier Empereur, qu'il suivit presque partout, et mort en 1812, après s'être distingué aux batailles d'Austerlitz, d'Eylau, de Dantzig, de Wagram, et à celle de la Moskowa où il perdit son second fils.

Charles de Lariboisière, qui avait accompagné son père dans ses dernières campagnes, fut successivement chambel-

lan sous l'Empire, député d'Ille-et-Vilaine de 1829 à 1835, pair de France, et enfin sénateur en 1852.

Mme de Lariboisière avait pour sœur la marquise de Talhouët et pour neveu et nièce le marquis de Talhouët et la duchesse d'Uzès. Mme de Talhouët, pour une raison restée inconnue, n'a pas figuré sur le testament de Mme de Lariboisière.

Celui-ci porte la date du 15 mai 1849. En voici les termes exacts :

« Je donne et lègue à mon mari, M. de Lariboisière, « l'usufruit, pendant sa vie, de tous les biens meubles et « immeubles que je lui laisserai au jour de mon décès, sans « aucune exception ni réserve, à l'effet de quoi je l'institue « mon légataire universel en usufruit pour en jouir jusqu'à « l'époque où il se remariera.

« J'entends qu'à raison de cet usufruit M. de Lariboisière « soit dispensé de donner caution et de faire emploi du mobi- « lier. Je donne et lègue la nue propriété de tous ces biens « à la Ville de Paris pour créer un hospice pour les malades, « qui portera mon nom, Hospice de Lariboisière.

« Je donne et lègue douze mille francs aux pauvres de ma « paroisse, payables dans l'année de mon décès. »

La donatrice écrivit ce testament en sa pleine lucidité d'esprit, qui ne l'abandonna que la veille de sa mort, la maladie qui progressait depuis longtemps n'ayant pris un caractère sérieux que le 25 décembre 1851.

Du reste, deux réclamations seulement furent élevées, que ne suivit aucun effet.

Le legs fut la cause de nombreuses discussions, et les intentions de la défunte demeurèrent quelque peu dénaturées

à la suite d'une transaction qui trancha des difficultés d'une réelle importance.

Le testament donna lieu d'abord à une application de l'avis du Conseil d'État du 4 mars 1841 portant que, quand un testateur a désigné nominativement un établissement public pour légataire, en lui imposant des obligations profitant exclusivement à un autre, il convient d'autoriser simultanément les deux établissements en question.

L'Administration de l'Assistance publique se trouvait dans l'espèce une véritable légataire par destination, et la Ville de Paris une légataire instituée.

Du reste, nous allons suivre l'ordre chronologique des faits dans cette histoire un peu confuse de l'acceptation par l'Assistance publique d'une des plus magnifiques dotations dont elle ait été gratifiée.

Dès le 24 janvier 1852, le greffe du Tribunal civil de la Seine enregistrait la renonciation de Mme Laure Roy de Talhouët à la succession de Mme de Lariboisière, sa sœur.

Les ayants-cause avec lesquels l'Administration allait avoir à traiter étaient donc de ce chef, outre M. le comte de Lariboisière, M. le marquis Bonamour de Talhouët et Mme la duchesse d'Uzès.

Ceux-ci, au 8 avril 1852, proposèrent à l'Administration l'abandon immédiat d'une somme de 2,150,000 francs en toute propriété, sans droit de mutation et sans autre condition que l'adoption, pour un hôpital existant, du nom de Lariboisière.

Cette proposition fut l'objet de longs pourparlers entre le directeur de l'Administration hospitalière et la Préfecture de la Seine.

On fit un inventaire de la fortune laissée par la donatrice ; cette fortune s'élevait au chiffre approximatif de 8,551,704 fr. 01 c.

Malheureusement elle était grevée, de par la nature même du legs, d'un usufruit au profit du comte de Lariboisière, usufruit dont les charges, calculées à raison de 14 ans de survie, le bénéficiaire étant dans sa 61e année, pouvaient atteindre la somme de..... 1,567,977 fr. 28 c.

Les dépenses de nue propriété se chiffraient à.....	850,497	»
C'était donc à retrancher de l'actif....	2,418,474 fr.	28 c.
Somme à laquelle il fallait ajouter pour legs particuliers.....	173,410	»
TOTAL.....	2,591,884 fr.	28 c.

Restaient comme somme disponible 5,959.819 fr. 73 c, en chiffres ronds 6,000,000, somme encore considérable, si l'administration des biens légués n'avait pas entraîné des frais de toutes sortes qui venaient l'amoindrir.

D'un autre côté, en repoussant la proposition des héritiers, on se mettait dans la nécessité d'édifier un hôpital dont la création, construction et entretien compris, eût exigé de la Ville un sacrifice annuel de 192,000 fr., alors que le nombre des lits, 6,504, pouvait suffire aux besoins de la population parisienne.

Aussi le mémoire, présenté le 15 avril 1852 au Conseil de surveillance, émettait-il l'avis de s'en tenir aux offres proposées ; conclusions repoussées dans la séance du 22 mai 1852.

Une autre difficulté se greffa encore sur celles-là.

Le legs universel en nue propriété souleva, sur la quotité et l'emploi, des questions de compétence, au sujet desquelles l'Assistance publique adressa au préfet de la Seine une demande, longuement motivée, d'acceptation pure et simple.

Cette demande combattait les conclusions du préfet et prouvait que l'acceptation du legs, frais compris de 297,000 fr., faisait encore bénéficier les hospices de 553,000 fr.

Et puis, des scrupules arrêtaient M. Davenne, le directeur général : « Dès à présent (écrivait-il le 24 février 1853 au « préfet de la Seine) nos hospices sont insuffisants et, en sup- « posant qu'ils cessent de l'être après la création de l'Hôpital « du Nord, l'accroissement de la population fait prévoir que « dans quatorze ans il n'en sera plus ainsi. Mais ce qui doit « dominer la situation, c'est la volonté de la testatrice ; ces « sortes de volontés ont été jusqu'à présent religieusement « respectées. On peut accepter ou répudier un legs, mais si « on l'accepte, il faut en observer les conditions.....

« Il ne faut rien moins que la conviction profonde d'un « devoir sacré à remplir pour que je persiste dans mon sen- « timent malgré votre avis contraire. »

Objections qui font à M. Davenne le plus grand honneur, mais que leva, le 22 mars suivant, M. Berger, préfet de la Seine, dans une lettre explicative.

Nous avons tenu à les citer, non seulement à cause de la délicatesse qu'elles supposent, mais aussi à cause des prédictions qu'elles énoncent et qui ne tardèrent pas à se réaliser.

Déjà, du reste, les héritiers avaient bien voulu s'engager à élever au chiffre de 2,600,000 fr. la somme à verser, affranchie de tous droits et frais, et la commission municipale avait consenti, le 17 décembre 1852, à autoriser l'Adminis-

tration de l'Assistance publique à accepter, conjointement avec la Ville, le legs de Mme de Lariboisière, jusqu'à concurrence de cette somme qui, totalement libérée et payable en deux annuités, aux 30 décembre 1853 et 1854, devait être placée en rentes sur l'État.

De plus, on donnait droit à perpétuité à M. de Lariboisière, puis aux héritiers de sa femme, à deux lits de femmes et à deux lits d'hommes à l'hospice des Incurables *.

L'Hôpital du Nord, en voie d'achèvement, recevait le nom de la généreuse comtesse.

Ce traité fut signé le 22 mars, approuvé par décret du 29 juillet et enregistré le 5 décembre 1853.

Ce legs, du reste, sur lequel nous nous sommes longuement étendu, parce qu'il revêt un caractère tout spécial, grâce au nom de la donatrice et à l'importance de la somme qu'elle a consacrée au soulagement des malades, n'est pas le seul bienfait qu'ait recueilli l'Hôpital de Lariboisière.

Oubliant volontairement l'ordre chronologique, pour réunir dans un même chapitre les libéralités faites à l'établissement, nous signalerons ici trois autres dotations importantes : du général baron de Feuchères en 1841, de Mme de Lencquesaing (née Langle) en 1845 et de Mme de Marescot en 1862.

Nous serons sobre de détails.

M. le baron Adrien Victor de Feuchères, maréchal de camp, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne, commandant les départements du Gard et de l'Ardèche, qui avait fait, le 27 février 1841, à l'Administration des

* C'était une charge pour l'Administration de 5,200 fr. de première mise et de 2,000 fr. par an.

Hospices de Paris, une première donation de 214,000 fr. (montant du gain de survie que lui laissait son contrat de mariage), sur lesquels l'Hôtel-Dieu devait recueillir une rente de 1,000 fr., en fit une seconde le 10 mai suivant, abandonnant la totalité des biens de sa femme, soit plus de 12,000,000 fr. Les deux premiers tiers de cette somme devaient être employés à des fondations en faveur de l'armée et d'établissements d'humanité; le dernier tiers à la construction de l'hôpital projeté dans l'enclos Saint-Lazare; mais l'Administration ayant perdu un procès engagé avec les prétendants à la succession de Mme de Feuchères, l'effet de la libéralité se trouva réduit, tous frais payés et après transaction du 20 août 1842, à 300,000 fr., dont le tiers, soit une somme de 100,000 francs, fit retour à l'Hôpital du Nord.

En 1845, par un testament du 20 septembre 1841, déposé chez Me Dessaigne, notaire à Paris, le 30 juillet 1845, Mme Sophie-Antoinette Langle, femme de M. Albert-Joseph de Lencquesaing, fit don à l'Assistance publique de tous les immeubles que lui laissa son père. Ils étaient estimés 835,725 francs. Sur cette somme, 100,000 francs devaient appartenir aux pauvres et le reste être affecté à l'achat du terrain et à l'ameublement d'un pavillon de l'Hôpital Louis-Philippe. Une ordonnance royale du 14 février 1847 n'autorisa l'acceptation de ce legs que jusqu'à concurrence de 700,000 francs. Déduction de 100,000 francs dus au Bureau de bienfaisance, il est resté, tous frais payés, pour l'hôpital, 590,842 fr. 51.

Enfin, par son troisième testament olographe du 22 décembre 1862, déposé chez Me Potier, notaire à Paris, la baronne de Marescot, née Corday d'Orbigny, décédée le 19 décembre 1868, rue de Londres, légua la portion disponible de ses biens à

l'Hôpital de Lariboisière ou à l'Hôtel-Dieu, au choix de l'Administration. Celle-ci montra une délicatesse qui l'honore en n'acceptant qu'une somme de 55,000 francs, au lieu de 110,000 francs que lui attribuait le testament, refusant de se prêter à une mesure qui eût dépouillé des enfants vis-à-vis desquels la défunte avait toujours manifesté les sentiments les plus affectueux. L'Hôpital de Lariboisière bénéficia ainsi d'une rente perpétuelle de 1,393 francs.

Les noms des généreux donateurs sont inscrits sur des plaques de marbre blanc de chaque côté de l'entrée de la chapelle de l'Hôpital.

CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL

Les plans étant choisis, l'emplacement arrêté pour le nouvel Hôpital du Nord, son appellation définitive même lui ayant été donnée, voyons comment vont s'élever ses bâtiments, en combien de temps, avec quelles ressources.

Ce chapitre demandera deux divisions bien distinctes : la première, forcément incomplète, formera la partie historique ; la seconde, dont nous avons pu réunir tous les éléments, la partie budgétaire. Celle-ci sera présentée sous la forme d'un tableau dont la confection nous a coûté quelque peine ; il comprendra tous les crédits affectés à la construction.

Des devis primitifs, des plans, des modifications apportées, il ne reste rien dans les bureaux de l'Assistance publique. Le feu a tout détruit. Il eût été pourtant bien intéressant de suivre pas à pas le développement, l'histoire de cette construction à laquelle on attachait tant d'importance. Il faudra, pour nous guider, demander aux comptes moraux et financiers les rares et courtes explications qui les accompagnent, et emprunter quelques dates éparses aux dossiers de l'ancien Conseil général des Hospices et du Conseil de surveillance.

Quand l'édification fut décidée, le Conseil municipal adopta,

on l'a vu, le plan actuel, « regrettant d'autant moins (ce sont les termes mêmes de la délibération du 14 février 1845) « le « sacrifice d'argent, qu'il dispensera l'Administration des « frais, réparations, additions, comme il arrive fréquemment « pour les constructions élevées avec trop d'économie. »

Si le Conseil ne se doutait pas que, l'Hôpital étant à peine achevé, on serait dans la nécessité d'en agrandir le périmètre, cet extrait est une preuve qu'il était au moins animé des plus larges intentions. L'Hôpital, on y tenait, devait être un modèle.

D'après les plans signés le 31 décembre 1844, la superficie nécessaire était évaluée à 41,321 mètres 80 centimètres. Comment l'ordonnance royale du 26 avril 1846 la fait-elle descendre à 38,129 mètres, et Husson, dans son étude, à 34,585 mètres (chiffre concordant avec celui que l'auteur indique comme terrains acquis pour compléter le périmètre, soit 17,287 mètres qui portent bien la superficie définitive au total énoncé par lui de 51,872 mètres 82 centimètres)? Il doit y avoir erreur toutefois, car le dernier plan officiel de l'Assistance publique reproduit dans notre travail donne 54,872 mètres 82 centimètres. On est donc fondé à supposer qu'un chiffre a été substitué à un autre.

Quoi qu'il en soit, les frais de construction furent évalués, le 14 février 1845, à 4,056,269 fr. 23, y compris 1/10e d'imprévu. L'Administration devait supporter dans les dépenses, outre la totalité des frais d'acquisition du terrain, comme il a été dit plus haut, un tiers des dépenses de construction, soit 1,350,000 fr., les deux autres tiers étant à la charge de la Ville.

C'est le 13 juillet 1846 qu'a eu lieu l'adjudication des tra-

vaux de maçonnerie et de terrassement évalués dans le devis général à 3,511,790 fr., non compris 3/20e d'imprévu.

Elle a été prononcée au profit de M. Lemaire, qui avait consenti à un rabais de 3 fr. 77 %. On commença par les murs de clôture.

Les fondations n'ont guère dû être entreprises avant le mois de septembre, car le premier rapport mensuel de l'architecte, M. Gauthier, est du 16 de ce mois et ne fait pas mention des frais supplémentaires qu'allait entraîner le mauvais état du sol.

On rencontra, pour asseoir les bases de l'édifice, d'énormes difficultés. Les terres étaient à ce point fouillées que, pour ne pas descendre à de trop grandes profondeurs, on dut consolider les couches superficielles et employer des planchers en fer d'une force de beaucoup supérieure à celle qu'on avait prévue. D'où des lenteurs considérables. M. Gauthier n'estimait pas à moins de 80,000 francs, le 14 novembre, le surcroît de dépense qui allait en résulter. Il était fort au-dessous de la vérité, car une décision ministérielle du 14 août 1847, conformément à l'avis du Conseil des bâtiments civils, approuva les devis relatifs au supplément de frais de substruction jusqu'à concurrence de 149,280 fr. 60 c. En réalité, on n'en connaît pas le chiffre.

Les travaux furent pourtant, ces premières difficultés vaincues, conduits avec tant de vigueur, qu'à la fin de la campagne les murs de clôture et une grande partie des fondations de la façade étaient exécutés.

La somme dépensée montait à 213,000 francs.

Au printemps suivant, la construction commença à s'élever et les grands bâtiments de la façade se dressaient déjà, quand

la révolution de 1848 vint interrompre les travaux et ajouter à l'histoire de l'Hôpital une page sanglante.

Le caprice des temps voulut que ce terrain, sur lequel devait être édifié un établissement de charité, fût le théâtre d'une lutte fratricide et acharnée, et que les matériaux mêmes avec lesquels on devait l'élever servissent aux combattants. Des hommes pleins de vie, des concitoyens pleins de force et de santé devaient s'entr'égorger là où l'humanité et la science allaient s'unir pour disputer des malheureux à la maladie et à la mort; un sang précieux allait être versé sans aucun scrupule, alors qu'il ne devrait jamais couler que pour la défense de la patrie.

L'enclos Saint-Lazare fut sur la rive droite ce qu'étaient sur la rive gauche les abords du Panthéon, un centre de défense.

Cet immense terrain, entouré de murs du côté du faubourg Saint-Denis, de palissades et de maisons du côté de la rue Lafayette, et appuyé à la fois sur la barrière Poissonnière le mur d'enceinte du Nord et la barrière de La Chapelle, était dominé par les grands pavillons de l'Hôpital en construction, dont nous avons parlé. L'insurrection y avait planté son drapeau dès sa première levée d'hommes, et l'avait transformé en une immense citadelle, protégée sur ses flancs par de hautes barricades et rayonnant par des ouvrages construits à la hâte, mais bien liés, sur les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, La Chapelle, La Villette, les quartiers du Temple et Popincourt.

Tous les arbres du boulevard extérieur étaient en outre coupés et formaient autour du clos Saint-Lazare des centaines d'obstacles.

On comprend quelle résistance ce point put offrir aux troupes de Lamoricière. Elles durent employer les 23, 24 et 25 juin pour s'en rendre maîtresses, et les combats qui s'y livrèrent peuvent compter parmi les plus importants de ces tristes journées.

La dernière de ces luttes mérite surtout d'être rappelée. Nous le ferons en peu de mots.

Harcelés sans cesse pendant les deux premiers jours par la garde nationale, la troupe de ligne et principalement par la garde mobile, les insurgés éparpillés dans le clos s'étaient joués de ces attaques partielles et, de leurs retranchements, avaient fait éprouver de grandes pertes aux assaillants. Abrités derrière d'énormes barricades en pierre de taille, ils pouvaient braver l'artillerie, et, occupant le grand bâtiment de façade de l'Hôpital, communiquer à la fois avec les barrières Poissonnière et Rochechouart d'un côté et la barrière Saint-Denis de l'autre. Le mur d'enceinte donnant sur ces terrains était crénelé.

Les mobiles qu'on avait placés autour des palissades et de l'enclos Saint-Lazare eurent beaucoup à souffrir du feu continu auquel ils étaient exposés. Malgré cela, les troupes avaient pu, dès le matin, s'emparer sans trop de peine des environs de la barrière Poissonnière, dont l'attaque put être dirigée simultanément avec celle de l'enclos et de la barrière Rochechouart. C'est sur les deux barricades que se porta le principal effort. On n'osait attaquer de front le redoutable clos sans s'être assuré de ses soutiens.

Le général Lebreton ne put enlever ces barricades qu'après un combat meurtrier et plusieurs assauts, dans lesquels les gardes nationales d'Amiens et de Rouen furent décimées. Mais, dès lors, on put prévoir que le clos ne tarderait pas à être évacué, car il était possible de le prendre à revers par les boulevards extérieurs.

En effet, les insurgés durent en sortir. Ils le firent lentement, ceux qui occupaient le bâtiment continuant seuls le feu et protégeant la retraite. Leurs décharges sur les gardes, qui travaillaient à franchir les nombreux abatis d'arbres, permirent aux fuyards de se réfugier dans la maison de douane, où la résistance se prolongea quelque temps.

Deux pièces de canon furent dirigées contre elle, et ce ne fut que le soir qu'un vigoureux assaut, grâce à l'abandon de la forte barricade qui se trouvait adossée à la grille d'octroi, put laisser au pouvoir des troupes de l'ordre le champ de bataille, où venait d'être grièvement blessé le général Lafontaine.

Quelques coups de feu partaient encore des rues avoisinantes, mais le clos Saint-Lazare était définitivement conquis.

Les journaux de l'époque racontent que, pendant ces combats, un interne de Saint-Louis enleva, sous les balles, en face de l'Église Saint-Laurent, un blessé qu'il emporta jusqu'à l'Hôpital. — Son nom est resté inconnu. —

Le calme revenu, les travaux furent aussitôt repris et menés rapidement.

Le 20 juillet, le Conseil général des Hospices déclarait qu'il était urgent de faire vitrer les fenêtres de la façade « aujourd'hui élevée » de l'Hôpital de la République, et le 24, le délégué du Gouvernement, M. Thierry, considérait les constructions comme assez avancées pour qu'il fût utile d'examiner l'installation des services et l'affectation des bâtiments. Il jugeait opportun de nommer immédiatement un des chefs du service de santé qu'on pût consulter sur la raison d'hygiène. Trois noms furent mis en avant : Voillemier, Jarjavay et Morel-Lavallée. — Voillemier fut désigné.

Au 31 décembre 1848, les travaux représentaient une valeur de 3,200,000 francs. C'est dire combien déjà le gros œuvre était avancé.

On avait hâte de voir fonctionner le nouvel Hôpital, car le bail auquel l'Administration avait consenti, pour l'établissement de l'hôpital de Bon-Secours, allait expirer le 1er octobre 1851, et cette circonstance allait la mettre dans une pénible situation. On espérait pouvoir achever l'établissement en 1852 et des propositions étaient déjà mises en avant pour l'appellation des salles *.

Le chauffage et la ventilation, questions qui n'ont été résolues que plus tard après de laborieux tâtonnements, mais pour l'étude desquelles une commission présidée par M. Regnault fut nommée au 25 octobre 1851, préoccupaient aussi l'Administration.

Le choix des appareils, leur fonctionnement, leur comparaison seront examinés au chapitre de l'Hygiène, dont ils formeront la partie principale.

* Elles devaient recevoir les noms de généreux bienfaiteurs.

En attendant qu'on se décidât pour tel ou tel procédé, on entreprit pendant l'année 1852, dans les bâtiments, en vue de l'installation de ces appareils, de gros travaux qui firent subir aux constructions des modifications importantes. C'est ainsi qu'il fallut surélever les murs de la chapelle, sa façade, son clocher, pour établir des tourelles creuses de ventilation qui, sans ces changements, eussent dépassé la toiture de près de cinq mètres. Ce fut un surcroît de dépense de plus de 25,000 francs.

A cette époque aussi, on résolut de confier au sculpteur Cruchet la décoration de cette partie de l'édifice.

Enfin, une innovation très importante, dont on attendait beaucoup et dont l'hôpital de la Pitié avait bénéficié déjà, fut décidée : l'introduction du stuc dans le revêtement des escaliers, des salles de malades et de certains services accessoires, les bains, la cuisine, la chapelle et la pharmacie.

C'était un lourd sacrifice qu'allait s'imposer l'Administration, mais dont les avantages devaient, à son avis, compenser l'étendue. Ce stuc imitait le marbre et donnait aux salles plus de gaîté; la salubrité devait y gagner; il pouvait être lavé facilement et ne nécessitait de réparations qu'à échéances éloignées.

On semble en être un peu moins satisfait aujourd'hui, après de longues années d'expérience, et nous verrons plus loin qu'il est question, pour un service au moins, de le remplacer bientôt.

Le désir d'ouvrir au plus tôt à la misère l'Hôpital sur lequel se fondaient tant d'espérances se renouvelle encore en 1852, comme il se renouvellera, mais en vain, l'année suivante.

Au milieu des difficultés qu'allait lui créer le magnifique

legs de Mme de Lariboisière, nous voyons l'Assistance publique étudier la composition du personnel du futur établissement, et désigner l'ordre de sœurs auquel seront confiés les soins des malades. Le directeur adressa à ce dernier sujet, le 11 février, un mémoire au Conseil de surveillance, qui, le 14 mars, porta son choix sur la communauté des Sœurs Augustines, considérant que leur maison mère, établie à l'Hôtel-Dieu, desservait exclusivement, depuis plusieurs siècles, divers hôpitaux dépendant de l'Administration, et que, les bâtiments occupés par ces sœurs à l'Hôtel-Dieu devant être compris dans des démolitions prochaines, il était juste de leur donner de nouveaux locaux pour l'établissement de leur maison. Les frais d'appropriation étaient évalués à 14,586 fr. 89 c. pour l'installation de leur service.

En 1853 et dans les deux premiers mois de 1854, les derniers travaux se poursuivent : arrangement de la cour centrale, aménagement de la cour des convois, édification de la grande cheminée pour la buanderie et le chauffage*, organisation des appareils de filtrage, etc. On étudia la question de l'installation du gaz et les dépenses du personnel qu'on allait employer.

Seul, l'établissement des appareils de chauffage retarda l'inauguration tant souhaitée de l'Hôpital de Lariboisière, dont le nom venait d'être placé sur le frontispice de la grande porte d'entrée et dont les trois pavillons de gauche seulement purent être livrés le 13 mars 1854 aux malades, qui n'ont cessé d'en faire, depuis bien des années, leur refuge préféré.

* Devis accepté à 1,730 fr.

Ne devait-on pas y guérir mieux qu'ailleurs ?

Maintenant que l'édifice est élevé, il paraîtra peut-être intéressant de consulter le tableau, par année, des crédits affectés à sa construction.

Nous nous sommes servi, pour le dresser, des comptes moraux et financiers de l'Administration de l'Assistance publique.

On trouvera, quelques pages plus loin, après le court historique de l'agrandissement du périmètre, le détail des dépenses que l'Hôpital a nécessitées.

Nous avons dû en emprunter les chiffres à l'ouvrage d'Husson, n'ayant pu nous procurer les documents sur lesquels il s'est appuyé.

CRÉDITS

RELATIFS A LA CONSTRUCTION

DE L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE

Crédits relatifs a la Constr

Années	Motif de la dépense	Subvention allouée par la ville de Paris	Crédits prélevés sur les capitaux des hospices	Crédits provenant de la subvention allouée par la ville de Paris et reportés de l'exercice précédent	Cr
		F. C.	F. C.	F. C.	
1840	Construction d'un nouvel hôpital....	100.000 »	.....	.....	...
1841	Id.	.....	.....	100.000 »	...
1842	Id.	.....	.....	100.000 »	...
1843	Id.	.....	.....	100.000 »	...
1844	Id.	.....	.....	100.000 »	...
1845	Id.	200.000 »	.....	100.000 »	...
	Id.	.....	.....	299.371 92	...
1846	Acquisitions de terrains.....	.....	600.000 »	.....	...
	Travaux de construction	.....	500.000 »	.....	...
	Solde d'acquisition de terrains	.....	600 000 »	.....	0
1847	Travaux de construction.....	.....	.....	.....	5
	Id.	1.000.000 »	.....	86.140 »	...
	Id.	.....	1.000.000 »	.....	...
1848	Frais de construction.....	300.000 »	.....	.....	...
	Frais de construction	600.000 »	.....	.....	...
1849	Id.	.....	308.114 »	.....	...
	Frais de 1er établissement du matériel.	.....	600.000 »	.....	...
	Frais de 1er établissement du matériel.	600.000 »	.....	.....	...
1850	Id.	.....	.....	.....	0
	Frais de construction.....	600.000 »	.....	137.000 »	...
1851	Solde du contingent des hospices....	.....	116.333 »	.....	...
	Frais de 1er établissement du matériel.	.....	.....	.....	0
	Solde du contingent de la ville de Paris.	718.187 »	.....	527.000 »	...
1852	Solde du contingent des hospices....	.....	147.871 »	.....	1
	Frais de 1er établissement du matériel.	.....	.....	.....	4
	Solde du contingent de la ville.....	.....	.....	1.075.685 »	...
1853	Solde du contingent des hospices....	.....	.....	.....	2
	Frais de 1er établissement du matériel.	.....	.....	.....	4
	Solde du contingent de la ville.....	.....	.....	404.574 67	...
1854	Solde du contingent des hospices....	.....	.....	.....	2
	Frais de 1er établissement du matériel.	.....	.....	.....	1
	Solde du contingent de la ville.....	.....	.....	33.532 »	...
1855	Solde du contingent des hospices....	.....	.....	.....	2
	Solde du contingent des hospices....	.....	.....	.....	1
1856	Reconstruction des murs d'enceinte.	.....	91.790 »	.....	...
	Solde du contingent des hospices....	.....	74.000 »	.....	...

X	DÉPENSES constatées	DÉPENSES payées à la clôture de l'exercice	CRÉDITS OU PORTIONS DE CRÉDITS réservés pour restes à payer	CRÉDITS OU PORTIONS DE CRÉDITS renouvelés à l'exercice suivant pour dépenses à continuer	OBSERVATIONS
C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	
»	.....	.....	.....	100.000 »	
»	.....	.....	.....	100.000 »	
»	.....	.....	.....	100.000 »	
»	.....	.....	.....	100.000 »	
»	.....	.....	.....	100.000 »	
»	628 08	628 08	.....	299.371 92	
92	213.231 92	161.814 69	51.417 23	86.140 »	
»	.....	.....	.....	600.000 »	
»	.....	.....	.....	500.000 »	
»	1 213.224 79	1.213.224 79	.....	.....	
»	486.775 21	415.255 53	71.519 68	.....	
»	1.086.140 »	1.086.140 »	.....	.....	
»	1.000.000 »	1.000.000 »	.....	.....	
»	300.000 »	298.620 21	1.379 79	.....	
»	600.000 »	599.978 75	21 25	.....	
»	308.114 »	307.487 82	626 18	.....	
»	.....	.....	.....	600.000 »	
»	463.000 »	416.015 40	46.984 60	137.000 »	
»	.....	.....	.....	600.000 »	
»	210.000 »	172.289 36	37.710 64	527.000 »	
»	.....	.....	.....	116.333 »	
»	110.373 16	110.373 16	.....	489.626 84	
»	169.502 »	140.975 18	28.526 82	1.075.685 »	
»	.....	.....	.....	264.204 »	
84	.....	.....	.....	489.626 84	
»	671.110 33	505.419 87	165.690 46	404.574 67	
»	.....	.....	.....	264.204 »	
84	389.626 84	325.039 61	64.587 23	100.000 »	
67	371.042 67	352.888 18	18.154 49	33.532 »	
»	.....	.....	.....	264.204 »	
»	100.000 »	97.689 83	2.310 17	.....	
»	33.532 »	33.532 »	.....	.....	
»	109.204 »	101.589 78	7.614 22	155.000 »	
»	134.000 »	55.260 88	78.739 12	21.000 »	
»	.....	.....	.....	91.790 »	
»	74.000 »	74.000 »	.....	.....	

A peine l'Hôpital de Lariboisière était-il ouvert qu'on s'aperçut que les limites en étaient trop restreintes. La délibération municipale du 19 décembre 1839 avait été rigoureusement observée, et l'emplacement strictement calculé; il fallait aux malades plus d'air et plus d'espace.

Le Conseil municipal souleva cette question le 17 novembre 1854, proposant d'agrandir la superficie de l'établissement d'une bande de terrain de 24 m. 50 c. d'un côté et d'une seconde de 27 m. 50 c. de l'autre. Les rues latérales étaient reportées d'autant sur la droite et sur la gauche, et le boulevard du Nord projeté, aujourd'hui le boulevard Magenta, devait passer en biais à l'angle sud-ouest du nouveau périmètre.

Le Conseil proposait pour l'opération un deuxième échange entre la Ville et M. James de Rothschild, échange qui laissait à payer à celui-ci par la Ville un excédent de plus de 8,000 mètres : or, les terrains que le baron avait précédemment vendus à la Compagnie du Nord avaient été cédés au prix de cent francs le mètre.

L'opulent israélite élevait, du reste, des prétentions assez fortes, prétextant que le premier acte passé avec la Ville, en 1846, l'avait empêché de réaliser une heureuse spéculation et avait été, par conséquent, pour lui, une mauvaise affaire !

L'agrandissement projeté fut approuvé, par un décret du 16 novembre 1857, au chiffre de 17,287 mètres; les dépenses étaient imputées sur les capitaux des hospices.

Les terrains se décomposaient en :

11,970 m.	à M. de Rothschild;
4,963	à la Ville de Paris;
354	à la Compagnie du Nord.
TOTAL. 17,287	mètres.

Un jugement du 19 décembre 1855 donna acte aux parties de leurs consentements respectifs et le coût des 17,287 mètres s'éleva à 1,711,000 fr. payables en cinq annuités de 342,000 fr.

Le contrat a été passé les 15, 17, 22 mai 1856.

La superficie totale se trouva, par le fait, élevée à 51,872 mètres d'après Husson, à 54,872 mètres d'après le plan officiel cireproduit, différence déjà signalée et difficile à expliquer, car les 17,287 mètres ajoutés à la superficie primitive indiquée par Husson fournissent bien le total qu'il indique : 51,872 m.

Sommes dépensées pour la création de l'Hôpital de Lariboisière (Husson)

Achats de terrain :

1er Périmètre...	1,213,224 fr. 79 c.	3,189,930 fr.	54 c.
2e Périmètre...	1,976,705 75		
Terrasse et maçonnerie.....		3,878,370	»
Charpente, couverture, toiture.....		321,812	»
Serrurerie.....		566,016	»
Menuiserie.....		264,907	»
Peinture et vitrerie.....		64,002	69
Vitraux de la chapelle.....		10,206	»
Fourneaux et fumisterie.....		16,451	»
Pavage, trottoirs, bitume.....		77,067	56
Stucage.....		72,148	»
Sculpture.....		20,509	»
Ventilation.....		410,096	»
A reporter.....		8,891,515	79

Report.....	8,891,515 fr.	79 c.
Jardinage et plantations.....	25,904	»
Gaz (éclairage).....	8,125	»
Pompe hydraulique et distribution des eaux.....	76,655	03
Buanderie.....	58,997	»
Frais d'arrangement intérieur.....	123,525	37
Frais d'agence.....	250,838	61
Reculement des murs de clôture par agrandissement.....	87,373	45
Travaux complémentaires d'achèvement.	322,211	81
1er établissement du mobilier.....	600,000	»
TOTAL.....	10,445,146 fr.	06 c.

L'Hôpital comptant 606 lits ; chacun d'eux revient à 17,236 fr. 21.

1870-1871

Avant d'entreprendre la description des différents services de l'Hôpital, il faut, pour achever son histoire, rappeler la douloureuse époque de 1870 et 1871.

Lariboisière s'est trouvé placé dans des conditions si singulières, a eu tellement à souffrir des événements, qu'il nous est impossible de passer cette période sous silence et que nous n'avons pas craint de lui consacrer un chapitre spécial. Ce n'est cependant pas sur des documents officiels que nous nous appuyons, mais sur des renseignements personnels auxquels nous avons cru pouvoir accorder une entière créance.

Si l'année 1870 a été, pour l'établissement, tout particulièrement pénible, elle n'a pas du moins été inutile, car elle a favorisé l'essai des tentes et des baraques dont certains hygiénistes ont été jusqu'à proposer un usage exclusif.

Des tentes simples étaient installées déjà au mois d'octobre, lorsque la commission exécutive en prescrivit l'abandon et ordonna la construction de baraques de 50 lits dans les préaux qui séparent les bâtiments des malades. Leur édification n'empêcha pas d'expérimenter en même temps une grande tente doublée, capable de loger vingt-deux varioleux; mais on en jugea

l'emploi trop coûteux, et l'on revint à la fin de novembre au système des tentes simples, qu'on estimait à bon droit pouvoir rendre plus de services et devoir ménager les ressources de l'Hôpital, auquel la guerre imposait chaque jour de plus lourds sacrifices. La grande difficulté était de conserver, dans ces abris mal clos, une chaleur suffisante ; pourtant, après de longs tâtonnements, la température put y être maintenue à 17 et 18 degrés.

On peut se faire une idée, en consultant la statistique, du nombre de misérables qui, dans ces tristes temps, vinrent chercher à Lariboisière un traitement et un asile : tandis que l'année 1869 accusait 254,217 journées de malades, il en fut enregistré 257,149 en 1870 et 258,236 en 1871 ; un pavillon entier, le troisième de gauche, fut affecté aux seuls varioleux, et la mortalité fut telle qu'il périssait en moyenne un malade sur cinq.

A peine commençait-on à rendre aux services leur ancienne destination et leur jeu régulier, que l'insurrection communaliste vint jeter encore le trouble dans l'Hôpital et faire des victimes au milieu même des salles. Aveuglés par le désespoir et la vengeance, les vaincus allaient jusqu'à couvrir d'obus le bâtiment où plus d'un d'entre eux devait trouver des soins ou être porté mourant.

C'est à partir du 22 mai que Lariboisière commença à souffrir de l'arrivée des troupes ; les blessés affluaient, on ne savait où les loger.

Mais les 23 et 24 mai furent les journées les plus désastreuses. Dès le matin du 23, la position était critique, car les troupes de ligne s'étant emparées de la butte Montmartre et de la gare du Nord, l'Hôpital devint un point de mire pour les insurgés retranchés aux buttes Chaumont. Un obus mit

le feu aux combles du bâtiment de l'amphithéâtre ; un autre traversa, pendant la visite de l'interne de M. Huchard, une petite salle du rez-de-chaussée et vint, sans éclater, rouler jusque sous un lit.

La nuit même ne fit pas cesser le bombardement, qui le lendemain devint terrible. Les projectiles pleuvaient sur l'établissement : trois infirmiers furent blessés. Un obus ayant déterminé l'incendie du casier au linge, le mécanicien Robin, qui s'employait pour l'éteindre, fut tué net par un second obus, dont les éclats atteignirent trois de ses camarades et firent d'énormes dégâts.

Les pavillons eurent à subir jusqu'au 26 le tir des batteries fédérées, qui leur causèrent beaucoup de mal. Le service ne se faisait, on le comprend, qu'avec les plus grandes difficultés. Deux fois les vivres furent sur le point de manquer et la viande fit défaut ; mais le drapeau tricolore ne quitta pas un seul instant le fronton du portique.

Deux chirurgiens, MM. Cusco et Verneuil, restèrent en permanence pendant ces effroyables journées, avec 9 internes, parmi lesquels M. Richelot, aujourd'hui professeur agrégé, 9 externes et 7 internes en pharmacie.

296 tués et blessés, dont 23 femmes, furent transportés à Lariboisière. Parmi eux, il faut citer le Polonais Dombrowski, général de la Commune, qui, amené à l'Hôpital mortellement blessé le 23 mai à 4 heures du soir, y expira deux heures après.

Les derniers fédérés quittèrent l'Hôpital, le 5 août, au nombre de 25.

Le corps médical, comme toujours, se signala par un zèle infatigable et un généreux dévouement ; aussi l'Administration crut-elle devoir accorder des récompenses, pour les services

qu'ils avaient rendus pendant ces événements inoubliables, à MM. Cusco, Verneuil, Desnos, chefs de service ; à M. Ducom, pharmacien en chef, et à plusieurs internes. Parmi ces derniers nous avons voulu retenir le nom de M. Sevestre , qui venait en première ligne.

DESCRIPTION

Il est facile de comprendre, en voyant l'Hôpital de Lariboisière, l'engouement qu'il a provoqué à une époque où la plupart des hôpitaux de Paris n'étaient qu'un assemblage plus ou moins vaste de constructions irrégulières et sans apparence, empruntées souvent à d'anciens couvents.

L'Hôtel-Dieu surtout, le plus connu, avec sa façade étroite et lourde, presque lugubre, formait avec le nouvel Hôpital, dont l'effet est si décoratif et dont les pavillons sont si dégagés, le plus étonnant contraste.

Aujourd'hui même, après la création de l'hôpital de Ménilmontant, après la coûteuse réédification de l'Hôtel-Dieu, on ne peut s'empêcher de reconnaître à l'hôpital du Nord de justes proportions. Le chirurgien Malgaigne, qui avait conçu contre lui une aversion tenace, n'avait pas trouvé de meilleure expression pour le caractériser que celle-ci : « Le Versailles de la Misère. »

Nous inclinons à croire que c'est à la facilité avec laquelle on peut en saisir l'ensemble, que le monument doit son cachet tout particulier. Il eût beaucoup perdu de son élégance si un bâtiment de façade en avait masqué l'étendue. Il est aisé, pour

s'en convaincre, de lui comparer l'hôpital Tenon, construit suivant les mêmes principes, avec autant de soin et d'une hygiène mieux comprise encore, mais dont il est impossible du dehors d'apprécier la distribution.

Le plan de l'Hôpital de Lariboisière est d'ailleurs très simple. C'est à peu près celui du nouvel Hôtel-Dieu.

Qu'on se figure, pour en comprendre la disposition, un jardin central et rectangulaire autour duquel court une galerie, couverte seulement au rez-de-chaussée et servant de terrasse à sa partie supérieure; qu'on imagine ce rectangle limité sur un de ses petits côtés par deux bâtiments reliés par un portique et formant façade; sur l'autre, par deux corps de logis disposés symétriquement aux premiers et séparés par la chapelle; qu'on détache perpendiculairement de chacun des grands côtés trois pavillons de malades, et l'on aura reconstitué à peu près la disposition de l'édifice, dont l'axe est dirigé du sud au nord.

C'est le plan qu'avaient conçu et présenté, en 1788, les membres de l'Académie des sciences. Il n'a subi que d'insignifiantes modifications : la cuisine et la pharmacie qui, dans le projet primitif, occupaient deux constructions se faisant face et interposées au milieu de l'Hôpital entre les pavillons des malades, sont aménagées aujourd'hui dans les deux bâtiments de la façade, la cuisine dans celui de gauche, la pharmacie dans celui de droite, et le nombre des pavillons, de douze, chiffre proposé pour 1,200 lits, a été réduit à six.

Quant au projet auquel s'était arrêté Tenon dans son cinquième mémoire, il offrait aussi beaucoup d'analogie avec celui de ses collègues : même nombre de pavillons, même disposition en lignes parallèles, même direction perpendicu-

laire à l'axe de l'Hôpital; mais chacun d'eux comptait à chaque étage deux salles se faisant suite, et le jardin central était remplacé par une galerie de trente pieds de large se répétant jusqu'à hauteur de l'édifice et se terminant, à ses deux extrémités, par deux grands escaliers, tandis que d'autres plus petits et situés au fond des salles facilitaient les relations d'un étage à un autre dans le même pavillon. Les services accessoires et les dépendances se trouvaient éloignés, par une vaste cour, des constructions affectées au séjour des malades.

L'Hôpital de Lariboisière est complètement isolé par la rue Ambroise-Paré qui longe sa façade, par le boulevard de la Chapelle au nord, par la rue de Maubeuge à l'est et par la rue Guy-Patin à l'ouest.

Une cour grillée en permet l'accès et communique sur les côtés avec les vastes promenoirs plantés d'arbres sur lesquels donnent les préaux qui séparent les pavillons. On y a construit, dans la partie droite, en bordure de la rue Ambroise-Paré, une nouvelle salle de consultations pour la médecine et la chirurgie, tout à fait séparée de l'Hôpital et ayant deux portes d'entrée, l'une intérieure pour le personnel médical et l'autre extérieure pour les malades *.

Les deux pavillons de façade, séparés par le portique, projettent sur cette cour deux avant-corps, décorés à leur partie inférieure d'une niche, flanquée de petites colonnes engagées et ornées à leur fronton de sculptures d'une réelle valeur. L'exécution de ces sculptures a complété, en 1860, l'achèvement de l'Hôpital.

C'est au rez-de-chaussée de l'avant-corps de gauche que se

* Cette construction n'est pas indiquée sur le plan reproduit dans ce travail.

PLAN
DE L'HÔPITAL LARIBOISIÈRE.

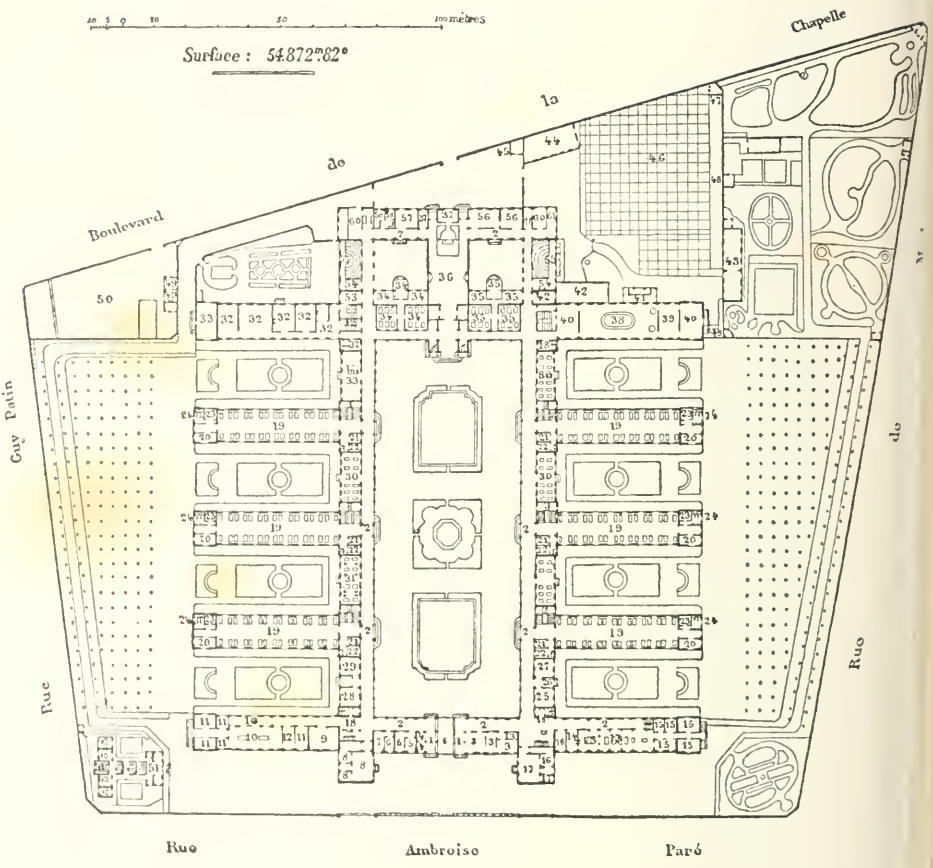

Légende.

Passage d'entrée
Guiteries de dégagement
Bureaux de la Direction
Conciergo
Bureaux de l'Economat
Salle de Garde des Élèves en Médecine
Bibliothèque des Élèves en Médecine
Consultations Externes
Réfectoire des gens de service
Cuisine générale
Dépendances de la Cuisine
Sommellerie et Ascenseur
Pharmacie
Cabinet du Pharmacien
Dépendances de la Pharmacie
Salle de garde des Élèves en Pharmacie
Vestiaire des Médecins
Lieux d'Aisances communs
Salles des Malades
Malades agités ou contagieux
Cabinet de la Sœur
Office
Dépôt de linge sale
Lieux d'aisances des Malades
Ophtalmologie
Cabinet de l'Architecte
Gynécologie
Laryngoscopie
Maladies professionnelles
Petite salle de Malades
Crèche
32 Communauté
33 Magasin de cardage
33 bis Magasin du coucher
34 Bains divers (Femmes)
35 Bains divers (Hommes)
36 Chapellerie
37 Sacristie
38 Buanderie
39 Séchoir à Air chaud et Ascenseur
40 Dépendances de la Buanderie
41 Essangeage
42 Chambre de la Machine
43 Repassage
44 Magasin au linge sale
45 Pompe à incendie
46 Etendoir
47 Logement
48 Etendoir couvert
49 Logement du garçon de chantier
50 Chantier
51 Pavillon d'isolement pour les accouchées
52 Dépôt de brancards
53 Atelier de menuiserie
54 Antichambre de l'amphithéâtre
55 Salles d'opération
56 Salles des Morts et d'Autopsie
57 Magasin de l'Economat
58 Logement de deux Chauffeurs
59 Écurie
60 Remise des Voitures
61 Hérographie

faisaient autrefois les consultations gratuites ; mais le nombre toujours croissant des malades, l'encombrement du seuil de l'établissement rendirent ce service impossible et nécessitèrent en 1885, la construction de la nouvelle salle dont il a été question tout à l'heure. Depuis cette époque, le rez-de-chaussée de gauche a été affecté à la visite et à l'admission des femmes enceintes, et ensuite à la consultation des maladies des yeux; celui de droite étant utilisé pour le vestiaire des médecins.

Le portique est d'une architecture très simple, mais remarquablement juste dans ses proportions. Des baies circulaires, un portail imposant, des vases de pierre rendent son aspect agréable, tout en lui conservant le caractère qui convient à un établissement de charité. Le portail en occupe le centre, avec une grande baie circulaire et deux portes latérales, encadrées de colonnes appartenant à l'ordre dorique et supportant le nom de l'Hôpital, qui se détache en lettres de bronze sur un fond de marbre blanc.

Portail et portique présentent à l'intérieur de l'édifice la même disposition et la même décoration.

En outre des deux pavillons sud qui forment façade, des deux pavillons nord affectés à l'Administration, Lariboisière comprend, comme on l'a vu déjà, six pavillons de malades, trois à droite, trois à gauche, ces derniers réservés aux femmes, mais tous de mêmes dimensions et à deux étages.

Ces six pavillons sont plus élevés que les autres et suffisamment espacés pour être exposés au soleil dans toute leur étendue. Ils sont dépourvus d'ornementation, mais il est aisé de comprendre la destination de chacune de leurs parties. Leur forme générale, comme on peut s'en convaincre

en consultant le plan, est celle d'un T, dont la branche horizontale représente l'escalier et les offices, la branche verticale les salles des malades.

A gauche de l'entrée se trouve la loge du concierge; à droite, les bureaux de l'Administration, puis la grande galerie-promenoir qui dessert tout l'établissement et permet u service de se faire à couvert.

Éclairée par 88 larges baies cintrées, cette galerie est d'un effet très décoratif, soit qu'on la parcoure, soit qu'on en examine l'ensemble, du jardin qu'elle circonscrit. Couverte seulement au rez-de-chaussée, munie de bancs dans toutes ses embrasures, elle est pour les convalescents un lieu de promenade commode; ils peuvent y séjourner l'hiver et s'y abriter l'été contre les rayons du soleil. Six portes, correspondant à chacun des pavillons, donnent sur le jardin et abrègent au besoin le passage d'un pavillon des hommes à un autre des femmes.

La galerie, dont le sol bétonné est aujourd'hui en fort mauvais état et excavé par places, forme à sa partie supérieure une terrasse ornée de vases de fleurs, sur laquelle s'ouvrent les paliers du premier étage et d'où la vue s'étend sur les préaux, la gare du Nord et les hauteurs de Montmartre. Les malades dont l'état le permet viennent y respirer un air plus pur et y prendre l'exercice qui leur est nécessaire.

Cette galerie est longée, entre les pavillons, par des salles qui prennent jour sur elle et sur les préaux, autrefois destinées à l'agrément des convalescents, mais aujourd'hui transformées pour le traitement des maladies spéciales.

Les services accessoires et administratifs sont complètement séparés des bâtiments des malades. Ils occupent quatre

pavillons, deux formant façade pour les bureaux, le cabinet du directeur *, le vestiaire des médecins, la pharmacie et sa salle de garde à droite ; l'économat, la salle de garde des internes en médecine, la salle de consultation des femmes enceintes et la cuisine à gauche; les deux autres séparés par la chapelle, situés au nord de l'établissement et utilisés, celui de gauche autrefois pour la communauté, maintenant pour le service d'accouchement, celui de droite pour la buanderie et la lingerie.

Le premier et le second étage, sauf pour ce dernier pavillon, sont affectés au logement du personnel. Le pavillon de gauche de la façade comprend, en outre, des salles d'isolement pour le service des accouchements.

La pharmacie et la cuisine sont d'une grandeur suffisante et le service s'y fait aisément : l'une et l'autre sont complètement lambrissées de stuc, ce qui contribue, grâce au soin avec lequel elles sont tenues, à leur donner un air de propreté dont on est frappé. On peut seulement regretter qu'elles ne soient pas plus éloignées des salles des malades, auxquelles elles transmettent parfois de fortes odeurs.

Les salles du rez-de-chaussée situées entre les pavillons, en bordure de la galerie centrale, ne présentent rien de particulier dans leur distribution. On en avait fait, au début, des salles de réunion et des réfectoires pour les malades et le personnel, et des magasins ; mais l'encombrement et des exigences croissantes en firent changer la destination; peu à peu on les consacra à l'établissement de nouveaux services : la

* Dans le cabinet du directeur se trouve le portrait de Mme de Lariboisière, peint par Gros.

crèche, les affections du larynx et des yeux. Les salles de droite, du côté de l'Hôpital réservé aux hommes, sont affectées spécialement à l'ophtalmologie. Les travaux nécessaires pour en compléter l'aménagement ont été commencés en 1886.

Les pavillons des malades ne s'ouvrent pas directement sur la galerie; les salles sont précédées de l'escalier, de l'office et du cabinet de la surveillante.

Les escaliers, à marches de chêne, sont grands et bien aérés. Un calorifère d'un assez fort volume, chauffé par le système employé pour le pavillon auquel il correspond, maintient dans ces escaliers une température suffisante. Les offices, par contre, sont petits et incommodes. Trois personnes ont peine à s'y mouvoir; ils sont bas de plafond, l'espace ayant été ménagé pour l'installation d'un vestiaire au-dessus d'eux, pour les malades et les élèves, auquel on arrive par un étroit escalier. Ils contiennent une ou deux baignoires placées dans une alcôve. A côté d'eux se trouve le cabinet de la surveillante.

Les salles sont spacieuses; peut-être au premier abord semblent-elles un peu basses, étant données leur longueur et leur largeur, mais cette impression est vite effacée. Comme la pharmacie, la cuisine, les services spéciaux du rez-de-chaussée, elles sont revêtues d'un stuc imitant le marbre, qui devait être autrefois d'un fort bel effet; malheureusement ce stuc, dont la durée promettait d'être presque indéfinie, est partout en mauvais état. De grandes fissures, des éclats en déparent souvent la beauté et réclament d'urgentes et importantes réparations.

Le vernissage de ce stuc à lui seul a nécessité une dépense de 7,060 francs.

Les dimensions générales des salles sont les suivantes :

38 mètres de longueur ; 8 mètres 90 centimètres de largeur et 5 mètres 21 centimètres de hauteur.

Elles sont largement éclairées par 16 grandes fenêtres, percées à un mètre environ au-dessus du plancher, mais atteignant la hauteur du plafond. Les parquets sont de chêne, les lits en fer (deux par trumeaux) du modèle ordinaire des hôpitaux, d'un déplacement et d'un nettoyage faciles et au nombre de 32 ; il y a lieu de faire une exception pour la salle Sainte-Anne qui, réservée aux femmes enceintes, n'en comporte que 28.

A l'extrémité de chaque salle, une grande porte conduit à un cabinet où viennent se laver les malades en état de quitter leur lit et où trois lavabos sont disposés à cet effet. Ce cabinet s'ouvre d'un côté sur une chambre d'isolement qui peut contenir 2 lits, de l'autre sur les lieux d'aisances et le réduit au linge à pansement (le linge de corps étant jeté directement au rez-de-chaussée dans un cabinet destiné à le recevoir). Ces trois pièces sont munies chacune d'une fenêtre.

Le chauffage se fait au moyen d'un courant d'air chaud et de poêles remplis d'eau.

Quant aux noms des salles qu'on se propose de modifier bientôt, voici quels ils ont été jusqu'ici :

PAVILLONS DE GAUCHE	PAVILLONS DE DROITE
1° Sainte-Geneviève.	1° Saint-Ferdinand.
Sainte-Élisabeth.	Saint-Honoré.
Sainte-Anne.	Saint-Henri.
2° Sainte-Jeanne.	2° Saint-Louis.
Sainte-Joséphine.	Saint-Jérôme.
Sainte-Claire.	Saint-Charles.

3° Sainte-Marthe.
Sainte-Marie.
Sainte-Mathilde.

3° Saint-Augustin.
Saint-Landry.
Saint-Vincent.

La chapelle de Lariboisière mérite une mention particulière.

La façade en est belle ; elle est composée de deux ordres d'architecture, dorique et ionique, à grande baie circulaire centrale, dont les écoinçons représentent des anges chargés des attributs de la Passion, et ornée de trois statues figurant la Foi, l'Espérance et la Charité.

Les pilastres du clocher sont d'ordre corinthien.

Rien n'a été épargné pour sa décoration intérieure.

Les murs ont été revêtus d'un beau stuc et d'élégantes boiseries. Les chapiteaux composites des pilastres latéraux et le plafond sont dorés et peints artistiquement, la chaire et le buffet d'orgue sculptés, et l'abside, ainsi que les côtés de l'hémicycle, couverts de peintures d'un véritable mérite.

Enfin, un grand monument en marbre noir, élevé par M. le comte de Lariboisière à la mémoire de sa femme, décoré de statues teintées et dû au ciseau de Marochetti, est surmonté d'un buste de la bienfaitrice.

Les travaux de sculpture ont coûté.....	13,626 fr.
Le stucage.....	4,714
Les vitraux.....	10,206
L'horloge.....	2,940
La peinture.....	10,000
Soit une somme de.....	41,486 fr.

dépensée pour la seule ornementation de cette partie de l'établissement.

De chaque côté de la chapelle sont installées les salles affectées aux bains et aux douches, à gauche celles des femmes, à droite celles des hommes. Quoique suffisantes pour les besoins journaliers de l'Hôpital, elles sont trop petites pour qu'il soit possible d'y admettre les malades externes. Tenues très proprement, alimentées par l'eau de la Marne, elles sont dépourvues d'appareils spéciaux et auraient à subir de grandes modifications pour être mises en mesure de répondre à un service un peu actif. Les salles de douches sont en pierre et disposées en amphithéâtre. Derrière la chapelle et les bains, séparées de ceux-ci par une petite cour, se trouvent la salle d'autopsie et la salle des morts, que l'encombrement de l'Hôpital rend aujourd'hui trop étroites.

Des deux bâtiments nord, celui de droite, nous l'avons vu, est uniquement réservé à la buanderie, celui de gauche, autrefois la communauté, au logement des employés, dans ses étages supérieurs, et, au rez-de-chaussée, aux nouvelles salles d'accouchement.

La buanderie, desservie par les appareils Grouvelle, Thomas et Laurens établis dans le sous-sol, contient une coulerie et des séchoirs à air chaud du système Bouillon. Plus de 1,500 kilogrammes de linge y sont essangés, lessivés, savonnés, rincés et séchés par journée de travail.

Les appareils de lessive peuvent être chauffés ensemble ou séparément, et le linge est transporté sur des brouettes tricycles aux trois bacs de savonnage, de rinçage et d'essangeage.

Un calorifère disposé dans la cave, à laquelle on parvient par un chemin circulaire en pente, chauffe l'étuve proprement dite ou séchoir à air chaud.

Le linge, empilé sur des chariots roulant sur des rails, est

ensuite conduit jusqu'au champ d'étendage, et de là monté à la lingerie située au premier étage.

Les frais d'entretien des appareils s'élèvent, grâce à un abonnement annuel, à 1,800 fr., ceux du personnel à 4,648 fr. 65 c. et la dépense totale, y compris les frais de chauffage, à 29,772 fr.

Cette buanderie occasionne une dépense considérable de combustible, parce qu'elle n'a pas été établie économiquement et qu'elle prend directement aux générateurs une grande quantité de vapeur, au lieu d'utiliser celle qui a servi à actionner la machine.

Les nouvelles salles du service d'accouchement inaugurées cette année, au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de la communauté, sont au nombre de cinq : la première sert de vestibule, la dernière de salle de travail ; les autres contiennent un nombre de lits égal à 6 pour deux d'entre elles, à 8 pour la troisième.

Ancien oratoire des religieuses, la salle de travail, est vaste et très claire; elle possède un chauffoir à gaz, une baignoire pour adulte et une pour enfant, une table à balance pour les nouveau-nés, une couveuse et quatre lits toujours prêts. Les autres pièces, qui servaient jadis de réfectoires, d'ouvroir et de salle conventuelle, seraient aussi vastes si l'on n'avait pris sur elles la largeur d'un couloir de service.

Une des grandes dépenses qu'eut à supporter l'Administration pour la création de Lariboisière a été l'aménagement des cours et des préaux.

Ceux-ci, plantés d'arbres, sont grands; indépendamment de l'espace relativement étroit * qui s'étend entre les pavillons, les

* 21 mètres environ.

hommes peuvent disposer de 10,582 mètres de terrain, les femmes de 10,625 mètres.

Un pavillon d'isolement, destiné d'abord au service d'accouchement et indiqué comme tel sur le plan, a été construit en 1881. Il est situé à l'extrémité du préau de gauche et est exclusivement réservé aujourd'hui aux maladies contagieuses.

Il y a quatre cours, mais la seule qui soit vraiment remarquable est la cour d'honneur. Pas un hôpital de Paris n'en possède une plus belle, d'une régularité et d'une proportion plus parfaites. Entourée de la galerie centrale, elle est ornée d'un bassin, d'une jolie fontaine et d'un groupe en marbre signé Etex, représentant la Ville de Paris implorant Dieu pour les victimes du choléra. La maquette de ce groupe est placée sous le péristyle de la Salpêtrière.

Deux cours très petites sont situées derrière les bains; une autre derrière la chapelle sert pour les convois funèbres et contient des écuries, des remises et des hangars.

Le sous-sol de l'Hôpital est formé d'une succession d'immenses caves d'une seule portée correspondant aux pavillons et reliées par une galerie. La partie située sous les bains des hommes et la buanderie a été utilisée, comme il sera dit plus loin, pour l'installation des appareils affectés au chauffage et à la ventilation.

Les cours, la galerie, les escaliers et cinq des grandes salles de malades sont éclairés au gaz ; les autres salles sont pourvues de veilleuses.

PERSONNEL

Le personnel de Lariboisière a subi de grandes modifications.

L'Hôpital n'a cessé, depuis sa création, d'accroître son assistance au fur et à mesure de l'importance de ses consultations gratuites : des services nouveaux ont été installés, notamment pour les maladies spéciales du larynx et des yeux ; de plus, la laïcisation de l'établissement, opérée le 15 septembre dernier, a nécessité une transformation complète dans les fonctions secondaires.

Nous ne pouvons mieux faire que de présenter sous forme de tableaux : l'ensemble du personnel tel que l'indique Husson en 1862 ; les modifications qui sont survenues dans l'administration par suite de la laïcisation et dans le personnel médical, en raison de la création de services ; enfin les noms des titulaires actuels, médecins et chirurgiens, et ceux des maîtres qui se sont succédé jusqu'à eux depuis l'ouverture de l'Hôpital.

ETAT DU PERSONNEL DE L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE EN 186

D'APRÈS HUSSON

Administration ...	Directeur	1	6
—	Économe	1	
—	Commis	2	
—	Expéditionnaires	2	
—	Garç. de bureau.	1	2
—	Commissionnaire	1	
Culte	Aumôniers	2	2
Communauté	Religieuses	2	3
—	Fille de service..	1	
Cuisine, caves, réfectoire	Religieuses	2	12
	Garçons	7	
	Filles de service.	2	
	Sommelier	1	
Lingerie, buanderie, vestiaire	Religieuses	4	18
	Sous-surveillante	1	
	Garçons	5	
	Filles de service.	8	
Pharmacie, bains.	Garçons	5	6
—	Filles de service.	1	
Transports, chantier, écurie	Brancardiers	2	4
	Garçon	1	
	Charretier	1	
Consultation, amphithéâtre.	Garçons	2	2
Propreté, portes, éclairage	Garçons	6	9
	Portiers	3	
	A reporter		64

	Report		64
Médecine-hommes	Religieuses	6	24
— —	Infirmiers	12	
— —	Infirmières	6	
Femmes.	Religieuses	6	26
— —	Infirmières	14	
— —	Infirmiers	6	
Chirurg.-hommes.	Religieuses	3	12
— —	Infirmiers	6	
— —	Infirmières	3	
Femmes.	Religieuses	3	13
— —	Infirmiers	6	
— —	Infirmières	3	
— —	Nourrice	1	
	Total du personnel administratif.		139
Service médical ...	Médecins	6	26
—	Chirurgiens	2	
—	Internes logés ...	18	
Service pharmaceutique	Parmacien	1	9
	Internes logés ...	8	
	Total du personnel médical et pharmaceutique		35

PERSONNEL MÉDICAL ACTUEL

MEDECINE

MM. les Docteurs .

SIREDEY Membre de l'Académie de médecine, Officier de la Légion d'honneur.	1 interne. 5 externes.
C. PAUL Professeur agrégé de la Faculté, Membre de l'Académie de médecine, Chevalier de la Légion d'honneur.	1 interne. 4 externes.
BOUCHARD Professeur à la Faculté, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, Chevalier de la Légion d'honneur.	1 interne. 4 externes.
DUGUET Professeur agrégé de la Faculté, Officier de la Légion d'honneur.	1 interne. 5 externes.

Gérin Roze	1 interne. 5 externes.
Gouguenheim	1 interne. 1 interne provisoire. — Laryngoscope. 6 externes.

CHIRURGIE

MM. les Docteurs :

Périer Professeur agrégé de la Faculté, Chevalier de la Légion d'honneur.	2 internes. 5 externes.
Delens Professeur agrégé de la Faculté.	2 internes. — Maladies des yeux 3 externes.
Paul Berger Professeur agrégé de la Faculté.	2 internes. 5 externes.
Peyrot Professeur agrégé de la Faculté. Chevalier de la Légion d'honneur.	2 internes. 5 externes.

ACCOUCHEMENTS

M. le Docteur :

Pinard Professeur agrégé de la Faculté, Chevalier de la Légion d'honneur.	1 interne. 2 externes. 4 sages-femmes internes.

En résumé, le service médical est assuré par 6 médecins, 4 chirurgiens, 1 accoucheur, 1 pharmacien en chef, 16 in-

ternes en médecine et chirurgie, 49 externes et 4 sages-femmes internes ; 1 interne en pharmacie est en outre adjoint à chacun des services.

On trouvera plus loin, lorsqu'il sera question du changement de dénomination des salles, celles qui sont affectées aux divers services.

Le directeur actuel de l'hôpital est M. Gallet ;

Le pharmacien en chef, M. Patin, licencié ès-sciences.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PERSONNEL

(CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES. — CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL SECONDAIRE)

1° *Création de nouveaux services*

Médecine	1
Chirurgie	2

2° *Etat du personnel secondaire par suite de la laïcisation*

Surveillantes de 2e classe	3		Cuisine.
			Lingerie.
			Buanderie.
Sous-surveillantes de 2e classe	30	4	Buanderie
			Lingerie.
			Vestiaire.
			Cuisine.
		1	Accouchement.
		19	Salles de médecine.
			Salles de chirurgie.
		3	Salles (remplacement).
		3	Veilleuses.
Suppléants	2		Opthalmologie.
			Chantier.
Suppléantes	2		Cuisine.
			Buanderie.

Premières infirmières	2
Premier infirmier	1

Noms

DES MÉDECINS ET DES CHIRURGIENS

QUI ONT ÉTÉ ATTACHÉS

A L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE

Pelletan	1854 — 1856	Millard	1868 — 1876
Becquerel	1854 — 1855	Besnier	1869 — 1870
Horteloup	1854 — 1855	Woillez	1869 — 1873
Hervé	1854 — 1856	Desnos	1870 — 1871
Pidoux	1854 — 1866	Jaccoud	1870 — 1883
Tardieu	1854 — 1866	Le Fort	1872 — 1872
Voillemier	1854 — 1862	Guyot	1872 — 1876
Chassaignac	1854 — 1864	Panas	1873 — 1877
Hérard	1855 — 1868	Tillaux	1873 — 1877
Bourdon	1855 — 1858	Raynaud	1873 — 1877
Moissenet	1857 — 1866	Isambert	1874 — 1875
Oulmont	1857 — 1872	Proust	1877 — 1887
Duplay	1859 — 1871	Ferréol	1876 — 1878
Cusco	1863 — 1871	Ollivier	1876 — 1877
Richard	1865 — 1865	Labbé	1877 — 1880
Verneuil	1865 — 1872	J. Duplay	1878 — 1887
Richard, Xavier	1866 — 1868	Descroizilles	1879 — 1879
Boucher de la Ville-Jossy	1867 — 1869	Fernet	1879 — 1881
Gallard	1867 — 1868	B. Anger	1880 — 1887

HYGIÈNE

L'hygiène de Lariboisière a suscité bien des travaux, mais aussi de nombreuses critiques. On avait porté si haut les heureuses dispositions et les conditions de salubrité du nouvel édifice, qu'on fut tout surpris de voir, quelques années seulement après sa création, la mortalité y égaler, y dépasser même (années 1859, 1860, 1865, 1869, 1870) celle des plus anciens hôpitaux; on en voulut connaître les causes.

D'un autre côté, on s'intéressait vivement aux deux appareils de chauffage et de ventilation établis et qui se disputaient l'avantage. La comparaison qu'on en fit fut l'objet d'études approfondies, parmi lesquelles il faut signaler la remarquable thèse soutenue, le 6 juin 1856, par M. Grassi, ancien pharmacien en chef de l'Hôpital.

Les annales d'hygiène des années 1856, 1857, 1859, M. Becquerel, MM. les professeurs Bouchardat et Proust, dans leurs traités, ont aussi consacré de longs et très intéressants articles à l'hygiène de Lariboisière, qui provoqua, au sein même de l'Académie de médecine, en 1862, de vives discussions; enfin, M. Gallet, directeur actuel de l'Hôpital, vient

de dénoncer dans une brochure* pleine d'à-propos, la plaie des établissements hospitaliers : l'encombrement dont Lariboisière a toujours beaucoup souffert.

Sans nous laisser entraîner hors des limites du cadre que nous nous sommes tracé, nous ferons connaître, aussi complètement que possible, les mesures prises pour doter l'Hôpital d'une hygiène efficace et les jugements que ces mesures ont provoqués.

* « Un grand Hôpital parisien en 1886. » — Paris, 1887. Steinheil, éd.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Il est nécessaire, avant d'aborder l'étude des appareils, de faire un court historique des décisions qui en ont précédé l'installation.

M. Grassi, dans sa thèse, parle des préoccupations que la question causait en 1847 à l'Administration; celle-ci y avait songé bien avant.

Un rapport au Conseil de surveillance, du 15 juin 1848, nous apprend, en effet, qu'en 1845 le Conseil municipal et le ministre de l'intérieur approuvèrent le devis général de l'hôpital Louis-Philippe jusqu'à concurrence de 4,967,590 fr., mais en réservant la partie qui concernait la ventilation et le chauffage, qu'on voulait déjà assurer dans les meilleures conditions.

En 1847, le Conseil général des Hospices avait admis la proposition d'un entrepreneur, proposition dont la révolution de 1848 vint empêcher la mise à exécution.

Le 9 février 1848, le Conseil transmit à l'examen d'une commission scientifique le devis détaillé de MM. Duvoir, Le Blanc et Cie, qui, le 14 février 1846, avaient déjà traité à forfait pour l'établissement de leurs appareils à l'hôpital

Beaujon; la commission conclut à l'acceptation du projet qui, comme le précédent, fut abandonné.

Deux arrêts furent pris en date des 12 juin et 21 septembre 1849 par le directeur de l'Assistance publique. Posant en principe l'adoption du système Duvoir, il en demandait l'établissement dans un pavillon de malades et les travaux nécessaires à son installation ultérieure dans le reste de l'édifice.

Le préfet de la Seine en référa au Conseil général des Hospices, qui jugea qu'il appartenait à la concurrence de décider, et qu'un concours seul pouvait mettre l'Administration en possession du meilleur appareil.

L'Administration fit rédiger un programme détaillé; elle exigeait une température constante de 15° dans les salles des malades et une ventilation d'air chaud pendant l'hiver, d'air froid pendant l'été, de 20 mètres cubes au moins par heure et pour chaque lit; en cas d'épidémie les appareils devaient en envoyer une quantité double et pouvoir en modifier, à un moment donné, le degré hygrométrique. La plus généreuse latitude était laissée, du reste, sous le rapport de la dépense, et le point de vue médical fut le seul auquel on se plaça.

Il est à remarquer dès maintenant que la ventilation demandée était bien faible, quand on songe que le général Morin, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire des arts et métiers, qu'on consulta, regardait comme indispensable un cube d'air de 80 mètres par malade, et que Tenon dans son mémoire en demandait un de 30 mètres.

Ce fut un système de chauffage par combinaison de la vapeur d'eau et de l'eau chaude auquel fut donnée la préférence; il appartenait à MM. Grouvelle, Thomas et Laurens.

Mais une commission d'architectes s'éleva contre son emploi. Les raisons qu'elle donna furent si sérieuses que le général Morin, pris pour arbitre, proposa un moyen terme : trois des pavillons, ceux de gauche, furent chauffés par le système de M. Duvoir, à circulation d'eau chaude ; les trois pavillons de droite, par celui de MM. Grouvelle, Thomas et Laurens.

On verra plus loin à quelle époque ces appareils purent fonctionner et quelle fut la dépense nécessitée pour leur installation.

Aux deux systèmes de chauffage indiqués correspondent et appartiennent deux systèmes de ventilation différents. Dans l'un, l'air pur est aspiré, dans l'autre il est refoulé (ce dernier procédé, dit par propulsion, a été imaginé en 1734 par Desaguliers).

Système Duvoir. — Conçu en 1777, le système perfectionné par M. Duvoir est réservé aux trois pavillons des femmes ; il est fondé sur ce principe que, dans un même vase dont les parois sont soumises à des degrés différents de température, l'eau chaude tend à atteindre les couches supérieures, l'eau froide à gagner les couches inférieures. Il y a autant d'appareils que de pavillons. Une chaudière est installée dans l'office au rez-de-chaussée, un réservoir à la partie supérieure de l'édifice, dans une chambre chaude que surmonte une vaste cheminée d'appel, gros prisme à huit pans de 3 mètres de section et de 9 de hauteur, dont 5 mètres au-dessus du toit. Deux tuyaux, l'un ascendant, l'autre descendant, les mettent en communication.

L'eau chaude monte directement au réservoir et ne dessert

les services qu'à son retour à la chaudière. Elle passe alors dans les conduits dérivés du tuyau ascendant et disposés horizontalement dans l'épaisseur des planchers, pour parcourir successivement des poêles, disposés au nombre de quatre dans les grandes salles des malades, et des réservoirs placés au premier et au deuxième étage pouvant fournir un débit de 15 litres par malade et par jour.

Les poêles, d'une hauteur de $1^{m}50^{c}$ sur $0^{m}79^{c}$ de diamètre, outre l'émission de chaleur qu'ils procurent par rayonnement, assurent le renouvellement de l'air.

Ils sont, à cet effet, traversés par un large tube qui s'ouvre au dehors sur les préaux, au niveau du plancher, et vient aboutir à leur partie supérieure. La température élevée des poêles développe une aspiration énergique et continue de l'air pur puisé à l'extérieur, qui arrive dans la salle à une hauteur suffisante pour s'y répandre avec égalité.

L'air vicié s'échappe par des prises ménagées dans l'épaisseur des trumeaux, monte jusqu'aux combles dans des canaux traversés par les tuyaux d'eau chaude, et s'échappe par la cheminée d'appel.

Le système Duvoir fournit donc deux sources de chaleur, par le rayonnement et par un continuel courant d'air chaud, et produit la ventilation par une double aspiration de l'air pur et de l'air vicié.

Quand la saison n'exige pas de chauffage, il peut encore suffire à la ventilation, l'air frais étant appelé par le déplacement de l'air respiré, dont la température est plus élevée.

Une régularité remarquable distingue ce système, et la quantité de chaleur qu'il donne maintient une température de 17 à 18 degrés.

Le cube d'air fourni par malade et par heure est de 60 mètres environ.

La dépense de premier établissement a été de 144,344 fr., ainsi répartis :

Installation des appareils	140,000 fr.
Expériences.....	650
Ventilation de 3 pièces destinées au linge sale.....	3,203
Ventilation de 2 cabinets d'aisances particuliers.....	491
TOTAL.....	144,344

L'entretien s'élève à 16,587 fr. 80 c. (chiffre indiqué par Husson).

La dépense annuelle par lit serait donc, à s'en tenir au nombre réglementaire des lits, soit 606, de 51 francs.

Le système a été accepté à l'entreprise.

Système Grouvelle, Thomas et Laurens. — Les appareils ont été construits par M. Farcot *.

Ils se composent, d'une manière générale, d'un ventilateur à force centrifuge, mû par une machine à vapeur, aspirant de l'air pris à une grande hauteur et le poussant dans les pièces à ventiler.

Les générateurs sont installés en contrebas du sol, à l'extrémité de l'Hôpital, près de la buanderie. Ils marchent à 5 atmosphères et actionnent 2 machines à vapeur de 15 chevaux cha-

* Le devis prévu le 11 septembre 1851 se montait à 338,770 fr. 79 c.

cune et 2 ventilateurs établis dans la cave de ceinture, au-dessous des salles de bains.

Un gros tube, sorte de grosse artère enfermée dans un coffre en bois, rempli de matières mauvaises conductrices de la chaleur, longe le sous-sol et porte la vapeur d'eau à chaque pavillon, au moyen de branchements qui suivent, dans des caniveaux en maçonnerie, le plancher des salles, et vont parcourir, en serpentant, des poêles pleins d'eau. Par un tube de retour la vapeur est ramenée à un réservoir, d'où l'eau de condensation est renvoyée aux générateurs.

La ventilation est assurée de la façon suivante :

L'air pur est pris au sommet de la chapelle et descend, par une baie dissimulée dans le remplissage du pied droit du clocher, à la chambre des générateurs; il est insufflé dans un grand canal cylindrique en tôle qui le conduit aux caniveaux des salles et, de là, dans les poêles parcourus déjà par les tubes de vapeur, et traversés aussi par une douzaine de conduits destinés à le laisser s'échapper. Il s'échauffe ainsi doublement, au contact des tuyaux de vapeur et au contact des poêles dont l'eau est portée à une température très élevée, mais il ne se dessèche pas *.

L'été on peut supprimer l'envoi de la vapeur d'eau dans les salles ; l'air y arrive alors froid et en même quantité.

C'est un des avantages du système; mais sa grande supériorité est d'assurer aux malades 115 mètres cubes d'air pur par heure.

La température des salles est de 17° environ ; l'air vicié est évacué comme dans les pavillons de gauche.

* On pourrait augmenter son degré d'humidité en injectant dans le ventilateur un courant d'eau ou de vapeur.

Le système Grouvelle, Thomas et Laurens, dont l'installation complète n'a été terminée qu'en 1855, a coûté 265,752 fr. de premier établissement, savoir :

Installation.....	245,370 fr.
Chauffage de la communauté...	12,540
Grande cheminée.....	1,144
Dépenses accessoires.....	6,698
TOTAL....	265,752 fr.

L'entretien annuel s'élève à 43,440 fr. 68 c, soit par lit 71 fr. 06 c.

Ces chiffres, comparés aux chiffres correspondants de l'appareil Duvoir, semblent être tout en faveur de ce dernier. Il n'en est rien, car il faudrait, pour les comparer, que les deux systèmes fonctionnassent pendant le même temps et répondissent aux mêmes besoins. Or l'appareil Duvoir ne produit, pendant l'été, aucune ventilation, et l'appareil Laurens doit fournir à la buanderie, chauffer et aérer, non seulement les trois pavillons de droite, mais encore la chapelle et les bâtiments de l'ancienne communauté. M. Grassi, tout en admettant que les deux appareils remplissent le but qu'on s'était proposé, donne au second système toutes ses préférences, et le considère comme de beaucoup supérieur à l'autre, tant au point de vue de l'économie et de la salubrité qu'à celui de la sécurité.

Tel n'était pas l'avis de M. Boudin, qui, dans une courte critique insérée dans les Annales d'hygiène de 1856, prétendait, sans apporter d'ailleurs à ses affirmations des preuves suffisantes, que l'infection avait disparu des pavillons de gauche et qu'elle se maintenait dans les autres.

Les deux auteurs ne sont pas d'accord non plus sur l'époque précise à laquelle ont fonctionné les deux systèmes : ce qu'on peut affirmer, c'est que les appareils de M. Duvoir furent terminés dès 1853, et que les appareils de MM. Grouvelle, Thomas et Laurens ne purent chauffer et ventiler les trois pavillons de droite qu'en 1855.

Avant de terminer ce chapitre, s'il nous était permis de donner notre avis, nous ne ferions aucune difficulté de reconnaître aux deux systèmes de chauffage et de ventilation employés à Lariboisière de sérieuses qualités. Malheureusement leur réglage est difficile, comme il arrive pour toutes les grandes installations de ce genre, et nous pensons qu'il serait utile de munir chaque salle d'une cheminée qui, en rendant moins sensibles les différences de température, contribuerait aussi à augmenter encore la ventilation.

FOSSES D'AISANCES ET SERVICE DES EAUX

Le système de latrines et de fosses d'aisances à installer à l'hôpital Louis-Philippe et le service d'eau à y établir ont été soigneusement étudiés par la commission médicale chargée de l'examen des plans.

Cette commission se plaignait de n'avoir trouvé dans le projet aucun indice d'une disposition qui eût pour objet l'élévation de l'eau à tous les étages et sa large distribution aux différentes parties des bâtiments. Elle s'exprimait ainsi : « On ne peut « oublier qu'une eau potable et de bonne qualité et une eau « abondante pour les besoins de propreté sont au nombre des « premières nécessités. Les latrines aussi appellent une atten- « tion d'autant plus spéciale qu'elles ne seront point établies sur « un courant qui entraîne fatalement les matières ; il est indis- « pensable qu'elles puissent être souvent et facilement lavées à « grande eau et de plus qu'un appel d'air y agisse sans inter- « ruption. »

On employa, en effet, à Lariboisière un double système de fosses fixes et de fosses mobiles, fonctionnant concurremment.

Les cabinets d'aisances reçurent des robinets automatiques

permettant à l'eau d'arriver en grande quantité et furent munis d'un tuyau d'aérage qui, descendant dans la cave et la parcourant dans toute sa longueur, remontait au sommet des pavillons dans la cheminée des offices, où se produit constamment un appel puissant. L'extraction des solides était, en outre, précédée de l'écoulement et de la désinfection des liquides.

Depuis la fin de l'année 1887, les vœux de la commission médicale se trouvent réalisés. L'Administration a fait entreprendre d'importants travaux, qui permettent aujourd'hui l'écoulement direct à l'égout.

Le service des eaux n'a pas, à notre connaissance du moins, subi de modifications qu'on puisse signaler dans l'ensemble de son installation. L'eau de la Marne est employée pour tous les services de propreté, l'eau de source pour l'alimentation.

La consommation générale et journalière est supérieure à 100,000 litres pour tout l'établissement et à 141 litres par malade. Quant aux réservoirs, au nombre de 10 (4 grands et 6 petits) leur contenance totale est de 119,238 litres

---

HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE (VUE A VOL D'OISEAU)

AÉRATION

L'éminent professeur Gosselin, en 1862, exprimait l'avis, devant l'Académie de médecine, qu'un hôpital pouvait se passer de ventilation artificielle, pourvu qu'il jouît d'uue heureuse exposition, possédât un nombre suffisant de fenêtres et fût soigneusement isolé.

Sans examiner si ces conditions sont réunies à Lariboisière d'une manière satisfaisante, la question étant très complexe et pouvant se prêter à des appréciations trop diverses, nous exposerons simplement les moyens naturels dont dispose l'Hôpital pour créer dans les salles une bonne ventilation.

Situé jadis au milieu de terrains relativement déserts, il a vu s'élever auprès de lui de nombreuses et hautes maisons; certaines même atteignent presque la hauteur de ses pavillons. Malgré cela, il est encore assez bien partagé. Des jardins, des cours et des rues l'entourent; le boulevard extérieur au nord, la gare du Nord à l'est et une vaste promenade centrale sont pour lui d'abondantes prises d'air. On peut s'en assurer en montant sur la terrasse qui relie les pavillons et où, bien qu'elle soit faiblement élevée, règne toujours un peu de vent.

Tous les bâtiments sont orientés au sud, par conséquent dans une très bonne exposition, le vent d'ouest circulant librement entre eux et les rayons du soleil les frappant directement.

Les pavillons comptent 57 fenêtres, 19 à chaque étage, peut-être un peu étroites, mais s'élevant jusqu'à la partie supérieure des salles et offrant, par conséquent, de larges provisions d'air et un assainissement efficace. Elles ne laissent d'ailleurs entre elles que l'espace de 2 lits.

Quant aux salles elles-mêmes, elles contiennent chacune 34 couchettes en fer, toutes munies de sommiers. Seul le troisième étage du premier pavillon de gauche n'en contient que 28 ; il est destiné au service des accouchements.

Enfin le cube d'air, qui n'est pas le même aux différents étages, est assez considérable.

CUBE D'AIR DONT DISPOSE CHAQUE LIT DANS LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DES PAVILLONS DES MALADES

ÉTAGES	DANS LES SALLES	DANS LES CABINETS ET CHAMBRES	DANS LES SALLES, LES CABINETS ET CHAMBRES
Rez-de-chaussée.....	58.701	51.043	58.427
1er étage.....	52.865	51.520	52.616
2e étage. — 1er pavillon de gauche.....	64.146	50.950	63.203
— Les 5 autres..	52.117		52.050

C'est une moyenne de 58m, 476.

Si l'on compare ce chiffre avec celui que fournissent les autres hôpitaux, si l'on tient compte de l'isolement et de la disposition des bâtiments, du point élevé de Paris sur lequel ils ont été édifiés, on verra que, des établissements hospitaliers de la capitale, Lariboisière est aujourd'hui un de ceux qui présentent la meilleure aération, et que ce n'est point de ce côté qu'il faut chercher les causes de la mortalité qu'il accuse.

COMPTE MORAL

DE L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE

DE 1854 A 1886

Compte moral de l'Hôpital de Lariboisière de 1854 a 1886

Années	Malades					Décès			Nombre de journées			Durée moyenne de séjour	Dépense moyenne d'une journée d'un malade	Dépense moyenne du traitement d'un malade	Dépense moyenne de chaque lit	Dépense générale annuelle de l'hôpital
	existants au 1er janvier	entrés dans l'année	sortis dans l'année	morts dans l'année	restants au 31 décembre	en médecine un sur	en chirurgie un sur	moyenne un sur	de malades	d'employés	TOTAL					
													F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
1854	.....	7.550	6.141	847	562	6.69	19.70	8.25	141.630	46.376	188 006	20.26	2 77	56 18	1.012 17	863.766 11
1855	562	9.616	8.425	1.145	608	6.61	20.38	8.35	226.502	63.282	289.784	23.66	2 40	56 98	879 84	688.236 96
1856	608	9 084	8.203	883	606	8.20	23.27	10.28	218.443	63.802	282.245	24.04	2 74	65 98	1.004 34	826.117 03
1857	606	9.401	8.294	1.089	624	6.93	19.57	8.62	222.644	64 497	287.141	23.73	2 47	58 80	904 39	1.157.260 94
1858	624	9.260	8.137	1.159	588	6.72	15.80	8.02	227.524	64.674	292.198	24.47	2 23	54 76	817 29	846.152 67
1859	588	9.463	8.069	1.341	641	5.83	15.32	7.01	225.940	64.419	290.359	24.01	2 24	53 92	819 77	580.016 94
1860	641	8.600	7.387	1.258	596	5.78	12.40	6.87	219.643	64.419	284.062	25.40	2 49	63 40	913 81	548.284 19
1861	596	9.622	8.251	1.336	631	6 23	11.56	7.17	232.187	65.001	297.188	24.21	2 49	60 42	911 08	661.119 93
1862	631	9.383	8.223	1.206	585	6.83	12.61	7.81	229.888	65 233	295.121	24.38	2 55	62 19	930 81	620.689 19
1863	585	8.943	7.800	1.124	604	6.75	14.13	7.93	219.749	64 370	284.119	24.62	2 62	64 63	958 34	606.283 43
1864	604	9.796	8.579	1.228	593	6.84	13.31	7.98	226.596	65 561	292.157	23.10	2 53	50 59	928 48	591.099 83
Total.	.....	93.168	81.368	11.769	.....	.....	.....	.....	2.249.116	645.258	2.894.374	.....	.....	.....	.....	7.125.261 11
Moyenne des dix ans	604 5	9.316 8	8.136 8	1.176 9	607 6	6.67	15.83	8.»»	224.911 6	64.525 8	289.437 4	24.16	2 47	59 16	906 81	712.526 11

1865	593	9.326	7.937	1.415	567	5.67	12.19	6.60	216.001	66.658	282.659	24.14	2 70	62 37	985 51	699.012 42
1866	567	9.697	8.374	1.301	589	6.43	14.25	7.43	214.733	68.166	282.899	22.19	2 80	62 15	1.022 80	648.890 87
1867	589	9.718	8.423	1.217	667	7.28	10.64	7.92	234.926	68.739	303.665	24.36	2 73	66 86	998 13	643.395 89
1868	667	10.445	9.433	1.343	636	7.04	11.83	7.80	250.487	69.376	319.863	23.91	2 55	61 18	934 30	722.626 66
1869	636	11.107	9.531	1.523	689	6.67	10.44	7.25	254.217	70.214	324.431	22.99	2 68	61 78	981 56	690.886 47
1870	689	11.260	9.151	2.052	746	5.14	7.61	5.45	257.149	69.934	327.083	22.95	2 63	60 43	960 93	687.798 36
1871	746	8.873	6.989	1.962	668	4.36	5.54	4.56	258.236	75.271	333.507	28.85	2 94	84 90	1.074 12	760.477 35
1872	668	8.912	7.603	1.302	675	6.06	11.99	6.84	241.087	66.246	307.333	28.08	3 01	84 64	1.102 85	726.780 81
1873	675	9.055	7.738	1.342	650	5.90	12.82	6.76	245.457	76.285	321.742	27.03	2 98	80 71	1.090 70	732.949 48
1874	650	8.982	7.675	1.257	700	6.20	13.50	6.61	243.768	71.008	314.776	27.29	3 14	85 71	1.146 19	765.656 50
Total.	.....	97.375	82.554	14.714	.....	.....	.....	.....	2.416.061	701.897	3.117.958	.....	.....	.....	.....	7.078.474 81
Moyenne des dix ans	648 »	9.737 5	8.255 4	1.471 4	658 7	6.07	11.08	6.72	241.606 1	70 189 7	311.795 8	25.18	2.82	71 07	1.029 70	707.847 48
1875	700	9.695	8.451	1.255	689	6.84	13.21	7.73	250.457	70.777	321.234	25.80	2 72	70 20	993 48	681.524 41
1876	689	10.505	9.010	1.480	704	6.12	13.81	7.08	259.423	71.241	330.664	24.73	2 81	69 71	1.031 43	731.282 27
1877	704	10.246	8.796	1.446	708	6.11	13.59	7.08	274.659	72.107	346.766	24.85	2 87	71 39	1.050 85	790.238 48
1878	708	9.211	7.956	1.228	735	6.24	16.73	7.47	256.062	70.942	327.004	27.88	3 14	87 57	1.145 76	804.324 63
1879	735	8.988	7.658	1.284	781	6.05	12.17	6.95	267.473	70.139	337.612	29.91	3 06	91 81	1.148 88	821.027 10
1880	781	8.761	7.583	1.218	741	6.50	10.17	7.22	266.478	71.177	337.655	30.27	3 32	100 64	1.217 05	886.014 49
1881	741	9.612	8.240	1.320	793	6.48	10.86	7.24	271.870	70.810	342.680	28.43	3 35	95 40	1.224 63	912.356 71
1882	793	11.021	9.551	1.483	780	6.29	14.38	7.44	287.726	70.080	357.806	26.07	3 33	86 81	1.217 06	959.045 36
1883	780	10.082	8.739	1.339	784	6.56	12.47	7.52	277.483	71.114	348.597	27.53	3 52	96 90	1.286 70	977.892 20
1884	784	9.989	8.755	1.347	671	6.29	14.25	7.49	268.283	69.994	338.277	26.55	3 36	89 20	1.227 84	902.463 66
Total.	.... .	98.110	84.739	13.400	.....	.....	.....	.....	2.679.914	708.381	3.388.295	.....	.....	.....	.....	8.466.169 31
Moyenne des dix ans	741 5	9.811	8.473 9	1.340	738 6	6.34	13.16	7.32	267.991 4	70 838 1	338.829 5	27.20	3 15	85 96	1.151 36	846.616 93
1885	671	10.229	8.861	1.267	772	6.69	15.44	7.99	271.471	70.810	342.281	26.80	3 35	89 85	1.223 33	910.161 67
1886	772	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

MORTALITE

Il semblerait que l'Hôpital de Lariboisière, aménagé avec discernement, situé sur un terrain relativement élevé, isolé de toutes parts, disposé de manière à laisser circuler librement et abondamment l'air entre ses pavillons, devrait être un des hôpitaux où la mortalité est le plus abaissée. On verra ce qu'il faut en penser.

Nous avons dit, au commencement de ce travail, que Lariboisière avait été discuté. L'expression était trop faible ; ce sont de véritables colères qui se sont déchaînées contre lui. Malgaigne surtout s'est montré impitoyable : « M. Bonnafond (disait-il à l'Académie) « avait fait éclater son enthousiasme « pour l'Hôpital de Lariboisière ; cependant il n'a pu s'em- « pêcher de noter l'odeur désagréable qui régnait dans les « salles. Pour lui, à une certaine distance, c'était l'idéal de la « Beauté, c'était Vénus. De plus près, il a trouvé sa Vénus « un peu puante. » Ces termes, dans leur méprisante et violente ironie, suffisent à montrer en quelle estime le grand chirurgien tenait l'Hôpital à la création duquel s'étaient employés tant d'éminents conseillers. Et ailleurs : « Au point

« de vue architectural, il n'est aucun hôpital qui le surpasse, « ce ne sont que colonnes, portiques, arcades ; mais, depuis « sept ans, il y est mort une femme en couches sur 21, « 52 amputés sur 100. »

Si c'est une satisfaction pour les grandes villes de pouvoir soumettre à l'admiration des étrangers de coûteux et splendides monuments élevés à la souffrance et à la misère, la médecine, dont le but unique est de guérir, demande avant toute chose la plus faible mortalité.

La statistique semblait donner raison à Malgaigne.

Il est regrettable que nous n'ayons pu joindre à cette monographie un tableau spécial où la mortalité eût été indiquée par catégories de malades. Les comptes moraux n'admettant que la division insuffisante en malades de médecine et en malades de chirurgie, sans distinguer entre les sexes et les âges, il faudra se contenter de la mortalité générale annuelle et décennale. Elle n'est pas à l'avantage de cet Hôpital.

Dès la première année, il mourait à Lariboisière un malade sur 8, alors qu'à Sainte-Marguerite on n'accusait qu'un décès sur 21 malades.

En 1855, l'hôpital Cochin qui, s'il fallait s'en rapporter aux chiffres, est peut-être de tous les établissements généraux celui où depuis trente ans les décès sont en nombre moindre, n'avait à son passif qu'un décès sur 9 pensionnaires, tandis que Lariboisière en comptait encore un sur 8.

Pas une seule fois, depuis son ouverture, l'Hôpital, dont on avait voulu faire un modèle, n'a présenté une moyenne inférieure à celle des autres hôpitaux ; qui pis est, il serait, avec Necker et l'Hôtel-Dieu, le plus mal partagé.

En 1859, 1860, 1865, 1869, 1870, on l'a déjà vu, il est arrivé

le dernier et en cette sanglante année de la guerre, avec un décès sur 5 malades.

Avis d'hommes compétents, commissions médicales, commissions d'architectes, concours, rien pourtant n'avait manqué à la conception et à l'exécution de l'édifice. A quoi donc faut-il attribuer un aussi piteux résultat? Quelle responsabilité doit en revenir à l'Hôpital lui-même?

Ici vient naturellement à sa place la grande discussion soutenue en 1862 à l'Académie de Médecine. Il s'agissait de la salubrité de nos hôpitaux en général et de leur comparaison avec les établissements étrangers. MM. Davenne, ancien directeur, et Husson, directeur de l'Assistance publique, défendirent avec chaleur et souvent avec éloquence l'Administration hospitalière. Malgaigne, Gosselin, Briquet, Velpeau, Tardieu, se signalèrent surtout en prenant à la discussion une part plus active.

Lariboisière était encore trop nouveau pour ne pas être l'objet d'une controverse spéciale. Il avait pour adversaire déclaré Malgaigne et pour défenseur Tardieu, qui apporta dans l'exposé de ses vues une modération qui contrastait avec la fougue de son collègue. Malgaigne exagérait et cherchait à rendre ridicule la beauté du monument; oublieux ou mal renseigné, il prétendait que le corps médical n'avait pas été consulté lors de l'édification et affirmait que les jeunes chirurgiens étaient unanimes à déplorer l'insalubrité de l'Hôpital.

Tardieu était loin d'être aussi absolu. Assurément il reconnaissait à l'Hôpital de Lariboisière certains défauts, mais il le déclarait parfaitement salubre pour tous autres malades que les opérés et les accouchées. A son sens, les chiffres n'avaient qu'une valeur relative et la preuve en était dans leur mobilité

même. La mortalité plus grande ne pouvait avoir pour cause que la défectueuse installation des offices et des portes des salles.

Certains l'attribuaient au mauvais état des latrines, d'autres enfin à l'encombrement.

MM. Husson et Davenne, du reste, ne s'en défendaient pas; ils signalèrent l'encombrement des hôpitaux de Paris, leur envahissement croissant par l'élément étranger, et apportèrent des chiffres.

En 1858, les hôpitaux avaient reçu 64,302 individus de la ville;
— 23,735 de la banlieue;
— 948 des départements;
— 25 étrangers.

Plus du tiers des malades n'appartenait pas à la ville.

C'est à ces mêmes conclusions qu'est amené, dans son dernier travail, M. Gallet, le directeur actuel de Lariboisière. Voici ses propres termes : « Au point de vue de la bonne ins-
« tallation des services, Lariboisière est encore un type assez
« parfait, si l'on s'en tient à la salle réglementaire de 32 à 34
« lits. Mais cet effectif est communément dépassé, la salle est
« encombrée, elle contient constamment 44 lits; trop fréquem-
« ment ce chiffre monte, il va jusqu'à 50, jusqu'à 55 même.
« L'encombrement y est de règle. »

Comment pourrait-on donc se faire des qualités d'un hôpital une idée précise, lorsque depuis sa création il n'a, d'un avis unanime, cessé de se trouver dans des conditions exceptionnellement défavorables ? Il nous semble difficile de condamner

la construction ou le plan d'un établissement qu'il n'a jamais été donné de voir fonctionner avec le nombre de malades pour lequel on l'avait édifié.

Le nombre des journées de malades, au début de 225,000 par an, est aujourd'hui de 268,000.

De cet encombrement M. Gallet donne trois causes : la première serait une sorte de légende qui, peu à peu, aurait pris corps à la suite du concert d'éloges qui a salué les débuts de l'Hôpital ; la deuxième, le maintien, pour diverses causes, dans les salles, en qualité d'aides, de convalescents dont le départ allégerait les services ; la troisième, l'admission d'un grand nombre de malades chroniques et plus spécialement de malades tuberculeux dans un hôpital destiné au traitement des affections aiguës.

Il est certain que ces causes ont une grande valeur, mais il faut tenir compte de la densité des populations qui entourent l'Hôpital.

Lariboisière, construit pour 606 lits, est le seul grand établissement hospitalier situé entre l'hôpital Saint-Louis et l'hôpital Beaujon. Cette condition n'explique-t-elle pas beaucoup par elle seule l'encombrement dont on se plaint ?

Les consultations gratuites, qui étaient de 27,280 en 1859 et de 29,656 en 1860, dépassent aujourd'hui le chiffre de 36,000.

Quoi qu'il en soit, la moyenne des entrées, qui a été de 1854 à 1864 de 8,136 malades, s'est élevée de 1864 à 1874 à 8,255 et atteignit en 1884 le nombre de 8,473. C'est donc un accroissement tous les dix ans d'environ 200 malades.

Par quelle mesure, en attendant la création de nouveaux hôpitaux, pourrait-on arrêter cet envahissement qui compro-

met la salubrité de l'Hôpital? M. Gallet en indique deux : créer des hôpitaux de malades chroniques et d'infirmes ; exiger des communes auxquelles appartiennent les malades une rétribution, que l'Administration pourrait utiliser et employer à l'aménagement d'hôpitaux temporaires.

Malheureusement il serait téméraire d'espérer voir aboutir avant longtemps des propositions aussi justes. C'est pourquoi les médecins et les chirurgiens ont cherché à atténuer, au moins par l'antisepsie, le danger qu'ils ne pouvaient supprimer et à diminuer autant que possible la mortalité, que l'encombrement menace de faire croître indéfiniment.

AMÉLIORATIONS EN COURS D'EXÉCUTION ET MODIFICATIONS PROJETÉES

Nous ne pouvons terminer ce travail sans ajouter, à l'exposé que nous avons fait des différents services de l'Hôpital, les modifications et les améliorations qu'on se propose d'y apporter.

Elles sont au nombre de trois : la construction déjà commencée d'un pavillon destiné aux ovariotomies, les transformations que M. le docteur Duguet compte apporter dans son service, enfin le changement de noms adopté tout récemment, pour les salles des malades, et suivant la décision prise, le 29 mars 1888, par M. Peyron, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique.

Le pavillon d'ovariotomie, en cours d'exécution depuis un mois, à l'angle nord-est de l'Hôpital et à l'extrémité du jardin affecté aux bâtiments des femmes, dans la cour du chantier, sera terminé bientôt. Les chefs de service en sollicitaient depuis longtemps la création, non sans rencontrer une vive résistance ; ce fut seulement le 20 janvier 1887 que le Conseil général de surveillance eut à examiner le projet. — Il le fit avec regret, l'installation de pavillons spéciaux à un seul genre

d'opération, qui a joui tout d'un coup d'une faveur inconnue, n'étant pas sans causer à l'Administration hospitalière des charges considérables. On réduisit à 13,690 fr. la dépense que le devis primitif fixait à 42,000 fr.,et les chirurgiens eurent à s'entendre faire de bien durs reproches, la Commission d'examen allant jusqu'à les accuser de vouloir chacun son pavillon particulier et de consulter plutôt leur satisfaction personnelle et leur amour-propre que la saine économie et l'intérêt unique des malades! La question revint à la séance du 21 juillet suivant. M. le docteur Périer, remplaçant alors M. le professeur Duplay, obtint que la nouvelle construction fût élevée à la place qu'elle occupe actuellement. Ce pavillon n'a rien de particulier, du reste. Il se compose de cinq pièces de petite dimension, dont une très éclairée sert de salle d'opération.

Nous avons insisté déjà sur la défaveur qui poursuit actuellement le stuc, dont on vantait autrefois les précieux avantages; nous avons signalé son état de délabrement, ses fissures, ses éclats dans les escaliers et dans les salles, et l'unanimité avec laquelle on en demande aujourd'hui l'enlèvement. C'est un *tolle* général. M. le docteur Peyrot, notre cher Maître M. le docteur Duguet surtout, réclament la disparition de ce coûteux enduit et son remplacement par la peinture à l'huile, dont le prix moins élevé permet un renouvellement plus fréquent. C'est ce système qu'a conservé M. Pinard pour ses nouvelles salles d'accouchements. M. Duguet ne s'en tient pas, du reste, à cette seule innovation. Ayant remarqué l'impossibilité qu'il y a à maintenir la propreté dans une salle où les lits et les fenêtres munis de rideaux sont, malgré des soins attentifs, de perpétuels nids à poussière et à vermine, il se propose de supprimer ce

luxe inutile et de limiter les lits à la hauteur des matelas. Une simple potence permettra aux malades de se soulever et sera d'un nettoyage plus aisé que les quatre montants auxquels étaient fixés les rideaux. Des paravents disposés près des portes protègeront les salles contre le vent. De plus, les parquets de chêne seront enlevés pour l'établissement de parquets de sapin, plus susceptibles d'être lavés avec telle solution antiseptique qu'on voudra employer, et les tables de nuit, véritables armoires où les malades ont l'habitude de dissimuler des victuailles prohibées et des vêtements toujours malpropres, seront réduites à leur plus simple expression, de manière à ne contenir que les objets indispensables. On aura de la sorte des salles où la surveillance sera très facile et la propreté plus grande, c'est-à-dire en possession des seules qualités qui les mettront en pouvoir de lutter contre les suites de l'envahissement des lits supplémentaires et de l'accroissement constant du nombre des malades.

Enfin, comme conséquence de la laïcisation de l'Hôpital (mesure trop récente pour que nous nous permettions de formuler une appréciation, le temps et la statistique seuls pouvant la faire juger), le nom des salles sera changé. Le choix raisonné et judicieux des nouvelles appellations fait honneur au tact de M. Gallet, qui a tenu à ce que chaque salle reçût le nom d'un personnage historique ou d'un bienfaiteur, et autant que possible le nom d'un médecin ou d'un chirurgien dont les travaux ont été consacrés à la catégorie des malades auxquels elle se trouve affectée.

Voici d'ailleurs un tableau présentant en regard les noms anciens et les noms nouveaux des salles et ceux des chefs des services dont elles dépendent.

Appellations nouvelles proposées pour les salles de l'Hôpital de Lariboisière

NOMS DES CHEFS DE SERVICE	DÉNOMINATIONS ANCIENNES	DÉNOMINATIONS NOUVELLES	OBSERVATIONS
Docteurs :			
Siredey.....	St - Jérôme	Lasègue..... 1816-1883	
	Ste - Claire.....	Anran..... 1817-1861	
Paul.....	St - Henri.....	J. Bouley..... 1813- »	
	Ste - Élisabeth.....	Trousseau..... 1801-1867	
Bouchard.....	St - Landry.....	Rabelais..... 1483-1553	Mme de Lancquesaing née Langle, bienfaitrice de l'Hôpital.
	Ste - Mathilde.....	Langle..... » »	
Duguet.....	St - Vincent.....	Grisolle..... 1811-1869	
	Ste - Joséphine.....	Bernutz..... 1819-1887	
Gerin-Roze.....	St - Charles.....	Bazin..... 1807-1878	
	Ste - Marie.....	Louis..... 1715-1792	
	Isolement (Pavillon)	Davaine..... 1812-1882	
Gougenheim.....	St - Augustin (*bis*) n° 1	Woillez..... 1811-1882	
	St - Augustin (*bis*) n° 2	Barth..... 1808-1877	
	Ste - Geneviève.....	Maurice Raynaud 1834-1881	
	Crèche..... ..	Vincent-de-Paul. 1576-1660	
	Laryngoscopie.....	Isambert..... 1827-1876	
Périer.....	St - Ferdinand.....	Ambroise Paré.. 1517-1590	
	Ste - Marthe.....	Gosselin..... 1815-1887	
Berger.....	St - Louis.....	Chassaignac..... 1805-1879	
	Ste - Jeanne.....	Denonvillers.... 1808-1872	
Peyrot.....	St - Augustin.....	Nélaton..... 1807-1873	
	St - Honoré.....	Voillemier..... 1809- »	
Delens.....	St - Ferdinand (*bis*).	Daviel..... 1696-1762	
	Ste - Marthe (*bis*)....	Demours..... 1702-1795	
Pinard.....	Maternité.... n° 1	La Chapelle..... 1769-1821	
	Maternité.... n° 2	Mauriceau..... 1637-1709	
	Isolement (Chambres)..	Perreau..... 1654-1681	

TABLEAU

PRÉSENTANT LES DÉPENSES ORDINAIRES

faites dans chaque branche du service

A L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE DEPUIS LA FONDATION DE CET HÔPITAL

NATURE DES DÉPENSES	
Administration	Personnel des bureaux
	Gages et salaires des sous-employés et serviteurs de 1re et 2e classe
	Frais de bureau, frais de cours, bibliothèque
Entretien des Batiments	Réparations, fournitures et contributions
Nourriture	Service de la boulangerie
	Service de la cave
	Service de la boucherie
	Comestibles divers
Traitement des Malades	Service de santé... Médecins, pharmaciens, élèves
	Service de santé... Dépenses accessoires
	Service de la pharmacie
	Bandages, objets de pansements et instruments de chirurgie
Chauffage et Éclairage	Chauffage
	Éclairage
Entretien du Mobilier	Blanchissage
	Coucher
	Linge
	Habillement
	Meubles et ustensiles
Dépenses diverses	Frais de transport
	Frais de culte..... Aumôniers, etc.
	Frais de culte..... Service du culte
	Frais de loyer et indemnités de logement
	Service des eaux (concession et abonnement pour le filtrage)
	Service de salubrité (voiries, entretien des cours et jardins, soins de propreté et de ménage, vidange des fosses)
	Dépenses accidentelles
	Dépenses du choléra
	Frais d'administration générale
	Total des Dépenses

Nota. — Les comptes de l'année 1887 ne sont pas encore rendus à la date de la publication de ces renseignements.

853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
681 88	33.120 66	13.932 85	13.816 62	14.383 34	14.668 24	14.400 »	15.200 »	15.042 70
.....	.....	25.676 65	25.753 77	25.851 65	22.053 77	22.157 15	22.074 »	25.780 27
.....	.....	.....	.....	.....	300 »	321 40	359 80	381 45
.....	4.226 25	6.027 55	8.346 81	8.000 »	7.969 91	15.228 »	9.500 »	13.188 08
.....	31.996 52	47.411 15	50.411 42	36.620 07	28.089 35	26.596 59	32.267 36	40.027 98
.....	37.172 99	62.858 48	67.943 61	68.094 38	57.792 18	56.107 85	62.009 90	70.248 50
.....	50.226 04	79.245 75	86.536 78	84.840 73	83.736 81	74.827 07	87.694 98	92.357 26
.....	35.986 25	57.988 37	56.396 12	55.466 85	58.972 45	59.374 58	63.116 57	65.983 04
245 89	20.027 92	23.861 36	23.293 14	23.744 61	23.558 29	23.266 64	23.649 99	23.900 15
.....	732 59	826 80	838 80	836 01	838 80	838 76	838 80	535 »
.....	34.776 54	45.134 57	41.165 39	46.660 46	47.321 78	48.102 67	53.949 19	57.834 79
.....	15.183 65	8.582 44	6.403 80	8.429 31	8.478 60	8.123 65	9.499 79	9.538 60
215 40	43.157 38	68.386 40	111.101 57	63.864 61	70.601 66	71.439 03	64.994 36	70.907 50
77 05	10.668 70	17.411 03	11.821 08	11.444 72	10.951 19	10.594 21	10.792 78	12.590 46
.....	6.897 30	15.113 21	22.612 98	24.323 90	23.613 31	22.995 86	36.931 35	17.798 52
.....	4.642 31	6.190 26	5.035 71	5.164 65	4.740 48	3.886 89	4.402 10	4.818 97
.....	14.214 77	15.031 75	14.675 13	15.858 80	15 005 47	15.638 09	15.850 97	18.499 09
16 57	6.527 48	5.598 90	5.492 07	5.450 27	5.541 18	7.056 53	6.639 75	6.621 51
.....	9.468 24	9.161 28	9.430 »	9.117 98	9.900 14	9.439 97	9.561 53	10.557 27
46 20	3.242 36	2.032 08	6.084 81	4.243 24	2.974 05	3.447 51	3.139 77	4.469 40
.....	.....	.....	.....	.....	3.950 »	3.950 »	3.950 »	3.720 »
.....	.....	.....	110 »	.....	50 »	620 »	670 »	823 »
.....	1.913 36	2.400 »	2.400 »	2.400 »	2.400 »	2.400 »	2.400 »	2.400 »
09 »	12.398 25	6.337 04	2.162 32	2.500 »	396 70	499 70	300 »	2.323 »
.....	1.244 55	2.191 45	4.157 65	6.271 35	4.695 82	5.565 04	7.925 06	8.659 60
83 20	259 10	149 »	318 02	330 75	568 83	563 75	566 14	442 95
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	14.640 23	23.952 59	23.282 80	27.779 90	.....	.....	.....	.....
3 5 19	392.723 44	545.500 96	599.590 40	551.677 58	509.169 04	507.440 94	548.284 19	579.449 09

NATURE DES DÉPENSES

Administration	Personnel des bureaux
	Gages et salaires des sous-employés et serviteurs de 1re et 2e classe
	Frais de bureau, frais de cours, bibliothèque
Entretien des Batiments	Réparations, fournitures et contributions
Nourriture	Service de la boulangerie
	Service de la cave
	Service de la boucherie
	Comestibles divers
Traitement des Malades	Service de santé... Médecins, pharmaciens, élèves
	Service de santé... Dépenses accessoires
	Service de la pharmacie
	Bandages, objets de pansements et instruments de chirurgie
Chauffage et Éclairage	Chauffage
	Éclairage
Entretien du Mobilier	Blanchissage
	Coucher
	Linge
	Habillement
	Meubles et ustensiles
Dépenses diverses	Frais de transport
	Frais de cultes.... Aumôniers, etc.
	Frais de cultes.... Service du culte
	Frais de loyer et indemnités de logement
	Service des eaux (concession et abonnement pour le filtrage)
	Service de salubrité (voiries, entretien des cours et jardins, soins de propreté et de ménage, vidange des fo
	Dépenses accidentelles
	Dépenses du choléra
	Frais d'administration générale
	Total des Dépenses

1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
14.810 89	16.062 »	15.533 66	16.726 99	15.144 91	16.336 »	16.015 »	16.890 50
26.016 25	25.920 25	27.249 93	34.281 26	31.005 31	28.902 82	29.258 50	29.586 30
375 30	355 30	397 75	442 70	434 85	426 85	442 15	401 15
19.296 89	16.842 02	20.815 27	21.846 73	22.443 61	25.999 98	34.090 43	35.195 98
37.388 05	31.079 78	27.697 83	25.253 81	29.700 26	41.870 15	44.957 56	38.115 58
67.031 16	59.540 45	59.336 86	44.653 33	45.863 55	48.296 56	53 272 21	53.570 13
91.652 90	92.234 65	93.103 49	91.740 66	97.156 87	103.158 62	95.217 81	94.485 37
65.808 33	65.261 03	70.979 02	71.135 23	74.959 21	80.010 58	90.778 12	93.733 30
24.278 23	23.845 48	23.832 81	24.720 37	24.830 32	24.970 89	25.226 74	26.167 19
470 »	260 »	451 »	401 »	340 50	351 »	721 50	1.191 —
56.696 97	56.508 60	52.454 03	56.901 76	61.411 58	73.361 83	82.468 35	85.811 06
9 331 48	13.086 45	9.362 51	11.033 71	10.902 36	12.995 66	15.329 35	13.977 10
75.232 93	63.436 71	57.030 85	54.428 28	52.474 32	57.847 44	55 943 56	59.032 59
12.877 01	12.231 70	12.314 32	13.951 83	16.758 96	15.978 07	14.709 45	14.849 78
17.276 18	16.361 37	13.425 26	12.139 95	13.667 16	16.623 07	17.055 29	13.111 73
4.738 97	4.652 44	7.091 73	6.097 81	5.120 79	5.134 19	5.536 46	10.693 05
17.685 63	36.867 24	42.718 19	45.373 57	33.548 05	43.947 75	9.981 79	41.180 02
10.598 02	11.069 65	8.220 74	7.535 93	11.828 85	5.960 88	8.780 50	13.451 40
11.521 94	10.856 64	13.225 59	14.178 73	13.962 86	12.750 28	13.951 04	12.306 90
5.414 56	3.670 07	3.640 80	4.900 33	3.797 15	6.609 43	5.069 51	5.253 20
3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »
723 »	700 »	820 42	736 »	984 »	315 82	918 54	618 86
2.400 »	2.385 »	1.200 »	.....	.....	.....	.....	.....
2.300 »	2.300 »	2.360 »	2.440 50	9.540 »	9.540 »	9.720 50	9.790 50
8.112 52	7.031 91	7.171 17	11.080 95	9.646 97	7.236 35	7.088 86	7.359 80
574 55	564 27	498 10	463 59	515 90	371 67	595 »	2.591 50
.....	.....	.....	7.158 62	11.565 21	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
586.411 76	576.923 01	574.731 33	583.423 64	601.403 55	642.795 89	640.928 25	683.163 99

	NATURE DES DÉPENSES
Administration	Personnel des oureaux
	Gages et salaires des sous-employés et serviteurs de 1re et 2e classe
	Frais de bureau, frais de cours, bibliothèque
Entretien des Batiments	Réparations, fournitures et contributions
Nourriture	Service de la boulangerie
	Service de la cave
	Service de la boucherie
	Comestibles divers
Traitement des Malades	Service de santé... Médecins, pharmaciens, élèves
	Service de santé... Dépenses accessoires
	Service de la pharmacie
	Bandages, objets de pansements et instruments de chirurgie
Chauffage et Éclairage	Chauffage
	Éclairage
Entretien du Mobilier	Blanchissage
	Coucher
	Linge
	Habillement
	Meubles et ustensiles
Dépenses diverses	Frais de transport
	Frais de culte..... Aumôniers, etc.
	Frais de culte..... Service du culte
	Frais de loyer et indemnités de logement
	Service des eaux (concession et abonnement pour le filtrage)
	Service de salubrité (voiries, entretien des cours et jardins, soins de propreté et de ménage, vidange des fos
	Dépenses accidentelles
	Dépenses du choléra
	Frais d'administration générale
	Total des Dépenses
	Création de lits pour les militaires blessés

1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
6.755 65	16.926 49	17.241 50	18.430 50	18.450 40	18.055 30	20.426 66	20.150 30
4.166 86	28.061 20	29.753 71	31.050 64	30.921 63	31.839 59	30.659 24	31.675 03
379 50	344 65	389 80	384 80	381.75	385 35	403 20	422 85
0.921 70	30.058 17	27.057 16	30.464 85	32.239 94	29.489 50	44.573 99	39.494 11
0.817 84	95.961 37	47.936 50	45.346 92	43.380 77	34.742 76	34.363 90	42.336 06
4.630 28	67.784 35	59.940 41	74.530 36	82.138 84	72.081 94	73.364 15	84.665 71
3.183 68	120.558 01	108.365 44	140.279 29	125.342 04	108.192 66	110.386 18	114.342 42
3.078 35	88.503 19	94.934 80	94.700 11	91.531 91	97.451 27	107.259 69	112.336 75
0.028 34	26.942 79	26.175 01	25.799 46	25.700 »	25.995 82	27.544 44	26.553 36
.182 50	.....	.....	35 20	35 80	35 30	.....	444 16
.537 46	72.452 63	81.115 14	76.026 96	70.626 23	57.828 63	65.598 39	73.328 56
.904 49	11.653 48	11.583 45	21.129 48	17.799 51	17.982 96	16.433 48	18.211 93
.168 34	57.803 32	62.105 89	69.084 46	72.848 34	70.402 87	71 171 54	62.990 52
.606 06	15.779 54	17.771 09	15.281 29	13.988 32	15.200 46	15.943 09	16.132 73
.447 34	14.712 31	14.822 28	15.283 34	16.773 23	14.361 86	16.729 91	15.631 30
.078 39							
.494 39	63.121 54	81.330 42	36.326 82	78.579 99	39.002 96	47.818 48	77.540 03
.252 24							
.357 12	13.064 45	16.794 06	12.969 32	15.320 68	15.676 12	17.970 62	22.929 49
.832 19	10.531 71	6.649 74	3.958 65	4.707 45	7.685 19	5.148 96	5.929 53
.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	3.800 »	4.079 60	4.091 60
076 54	1.989 87	1.638 20	848 32	1.468 28	2.107 26	718 19	371 52
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
869 30	9.640 »	9.640 »	9.640 »	9.640 »	9.640 »	9.640 »	9.640 »
786 50	9.503 72	7.217 75	7.571 71	9.894 39	9.354 53	10.124 85	10.268 95
943 30	1.284 56	518 46	7 »	87 »	212 08	923 71	748 57
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
68 298 36	760.477 35	726.780 81	732.949 48	765.656 50	681.524 41	731.282 27	790.238 48
1 007 73							

	NATURE DES DÉPENSES
Administration	Personnel des bureaux
	Gages et salaires des sous-employés et serviteurs de 1re et 2e classe
	Frais de bureau, frais de cours, bibliothèque
Entretien des Batiments	Réparations, fournitures et contributions
Nourriture	Service de la boulangerie
	Service de la cave
	Service de la boucherie
	Comestibles divers
Traitement des Malades	Service de santé... Médecins, pharmaciens, élèves
	Service de santé... Dépenses accessoires
	Service de la pharmacie
	Bandages, objets de pansements et instruments de chirurgie
Chauffage et Éclairage	Chauffage
	Éclairage
Entretien du Mobilier	Blanchissage
	Coucher
	Linge
	Habillement
	Meubles et ustensiles
Dépenses diverses	Frais de transport
	Frais de culte..... Aumôniers, etc.
	Frais de culte..... Service du culte
	Frais de loyer et indemnités de logement
	Service des eaux (concession et abonnement pour le filtrage)
	Service de salubrité (voirie, entretien des cours et jardins, soins de propreté et de ménage, vidange des
	Dépenses accidentelles
	Dépenses du choléra
	Frais d'administration générale
	Total des Dépenses

1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
19.518 41	19.039 21	20.459 78	19.493 74	20.438 75	20.396 »	19.801 85	19.683 04
34.081 67	37.525 98	38.125 52	44.200 61	43.383 46	43.794 45	45.726 25	46.777 65
553 95	1.298 25	1.556 95	1.426 60	1.549 »	1.667 40	1.595 70	2.028 65
45.942 47	59.119 09	57.080 68	61.389 57	76.304 95	54.902 25	82.765 85	46.946 95
40.591 30	41.681 20	39.435 24	40.841 03	37.307 14	34.320 05	34.555 83	36.040 89
86.647 »	98.372 »	91.405 »	102.580 »	99.140 »	89.610 »	81.585 »	87.215 »
132.244 06	127.311 86	131.511 14	126.151 36	131.726 67	139.238 86	129.122 66	123.949 »
119.079 55	124.264 54	138.195 54	147.998 26	149.786 68	121.061 63	117.837 75	123.865 19
28.760 93	27.886 54	28.610 15	32.082 62	36.957 03	36.993 »	36.783 77	42.657 89
402 30	14.225 90	13.781 51	14.972 90	15.522 80	15.480 58	15 347 30	16.926 20
71.107 52	79.135 32	86.731 95	91.494 07	96.541 63	87.027 92	75.468 08	79.258 47
27.531 37	33.246 89	44.327 88	35.093 55	42.882 96	49.815 33	52.438 50	51.461 16
71.444 72	72.195 23	62.775 12	63.999 34	63.499 81	58.290 84	61.436 76	74.576 47
13.157 85	18.028 23	19.092 13	20.132 35	20.376 71	23.345 79	19.348 69	24.655 02
20.016 09	20.883 84	20.219 24	20.955 35	21.785 62	23.652 60	25.199 79	27.884 45
58.448 08	64.096 61	70.592 61	80.827 86	64.700 06	45.793 41	47.010 01	44.505 15
19.424 37	16.643 83	19.243 98	25.471 86	22.378 39	23.959 72	28.361 41	22.705 08
7.062 71	5.979 97	5.514 47	6.214 33	7.582 »	6.307 22	7.221 11	6.522 41
3.802 40	2.897 86	2.001 20	2.001 20	.....	.....	.....	.....
1.057 33	942 83	506 01	381 28	.....	.....	.....	.....
767 46	400 40	400 40	2.952 10	4.149 05	3.507 »	4.208 60	5.861 70
9.640 »	9.640 25	10.358 »	9.600 »	9.595 10	9.959 20	11.691 87	11.850 45
9.657 56	11.061 56	10.191 06	8.697 73	10.975 93	13.248 41	12.418 79	13.202 99
88 »	137 10	241 15	87 65	1.308 46	92 »	236 10	271 20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
821.027 10	886.014 49	912.356 71	959.045 36	977.892 20	902.463 66	910.161 67	908.845 01

TABLEAU

PRÉSENTANT LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

FAITES A L'HÔPITAL DE LARIBOISIÈRE

Depuis la fondation de cet Hôpital

NATURE DES DÉPENSES
Levée de plans au géomètre
Acquisition de terrains
Construction. — Grands travaux
Frais de l'établissement du matériel
Achat de calicot pour rideaux
Réparations aux fourneaux des chaudières
Dallage de la buanderie
Logements dans le bâtiment de la buanderie
Travaux divers
Réparations de machines
Établissement d'un poêle à eau chaude
Travaux d'achèvement de l'hôpital
Reconstruction des murs d'enceinte
Agrandissement du périmètre (1re annuité)
— — (honoraires et frais)
Lits, sommiers
Remaniement du dallage de la cuisine
Réparations des égouts
Peintures murales dans la chapelle
Travaux complémentaires d'achèvement
Achats de lits, berceaux et couchettes en fer
Mobilier de la buanderie
Réparations des vieux égouts
Achat d'effets de coucher (laine, crin, toile)
Établissement d'un trottoir rue Ambroise-Paré
Établissement d'une nouvelle chaudière à vapeur
Expériences de chauffage et de ventilation
Reconstruction d'une partie des murs de clôture
Honoraires à M. Trélat, ingénieur
Achat de linge. — Objets confectionnés
Appropriation et peinture des façades extérieures
Achat de crin, laine et sommiers élastiques
Remplacement de la chaudière du retour d'eau
Construction d'un trottoir en bitume
Achat de linge. — Objets confectionnés
Réfection des trottoirs au pied des bâtiments
Restaurations diverses
TOTAL DES DÉPENSES

1845	1846	1847	1848	1849	1850	1851
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
628 08	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1.200.000 »	.....	.....	.....	.....
.....	213.231 92	1.586.140 »	1.300.000 »	908.114 »	600.000 »	210.000 »
.....	.....	.....	.....	.....	.....	110.373 16
628 08	213.231 92	2.786.140 »	1.300.000 »	908.114 »	600.000 »	320.373 16

NATURE DES DÉPENSES
Levée de plans au géomètre
Acquisition de terrains
Construction. — Grands travaux
Frais de l'établissement du matériel
Achat de calicot pour rideaux
Réparations aux fourneaux des chaudières
Dallage de la buanderie
Logements dans le bâtiment de la buanderie
Travaux divers
Réparations de machines
Établissement d'un poêle à eau chaude
Travaux d'achèvement de l'hôpital
Reconstruction des murs d'enceinte
Agrandissement du périmètre (1re annuité)
— — (honoraires et frais)
Lits, sommiers
Remaniement du dallage de la cuisine
Réparations des égouts
Peintures murales dans la chapelle
Travaux complémentaires d'achèvement
Achats de lits, berceaux et couchettes en fer
Mobilier de la buanderie
Réparations des vieux égouts
Achat d'effets de coucher (laine, crin, toile)
Établissement d'un trottoir rue Ambroise-Paré
Établissement d'une nouvelle chaudière à vapeur
Expérience de chauffage et de ventilation
Reconstruction d'une partie des murs de clôture
Honoraires à M. Trélat, ingénieur
Achat de linge. — Objets confectionnés
Appropriation et peinture des façades extérieures
Achat de crin, laine et sommiers élastiques
Remplacement de la chaudière du retour d'eau
Construction d'un trottoir en bitume
Achat de linge. — Objets confectionnés
Réfection des trottoirs au pied des bâtiments
Restaurations diverses
TOTAL DES DÉPENSES

1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
169.502 »	671.110 33	371.042 67	142.736 »	208 000 »	6.000 »	.....
.....	389.626 84	100.000 »	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	13.992 39	.....	.....
.....	.....	.....	.....	991 »	.....	.....
.....	.....	.....	.....	297 31	.....	.....
.....	.....	.....	.....	945 93	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2.300 »	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1.813 47	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1.736 41	.....
.....	.....	.....	.....	.....	152.987 73	.....
.....	.....	.....	.....	.....	91.790 »	.....
.....	.....	.....	.....	.....	342.200 »	.....
.....	.....	.....	.....	.....	9.055 75	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2.799 97
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6.000 »
.....	.....	.....	.....	.....	.....	76 66
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5.000 »
.....	.....	.....	.....	.....	.....	323.107 »
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
169.502 »	1.060.737 17	471.042 67	142.736 »	226.526 63	605.583 36	336.983 63

NATURE DES DÉPENSES
Levée de plans au géomètre.....
Acquisition de terrains.....
Construction. — Grands travaux.....
Frais de l'établissement du matériel.....
Achat de calicot pour rideaux.....
Réparations aux fourneaux des chaudières.....
Dallage de la buanderie.....
Logements dans le bâtiment de la buanderie.....
Travaux divers.....
Réparations de machines.....
Établissement d'un poêle à eau chaude.....
Travaux d'achèvement de l'hôpital.....
Reconstruction des murs d'enceinte.....
Agrandissement du périmètre (1re annuité).....
— — (honoraires et frais).....
Lits, sommiers.....
Remaniement du dallage de la cuisine.....
Réparations des égouts.....
Peintures murales dans la chapelle.....
Travaux complémentaires d'achèvement.....
Achats de lits, berceaux et couchettes en fer.....
Mobilier de la buanderie.....
Réparations des vieux égouts.....
Achat d'effets de coucher (laine, crin, toile).....
Établissement d'un trottoir rue Ambroise-Paré.....
Établissement d'une nouvelle chaudière à vapeur.....
Expérience de chauffage et de ventilation.....
Reconstruction d'une partie des murs de clôture.....
Honoraires à M. Trélat, ingénieur.....
Achat de linge. — Objets confectionnés.....
Appropriation et peinture des façades extérieures.....
Achat de crin, laine et sommiers élastiques.....
Remplacement de la chaudière du retour d'eau.....
Construction d'un trottoir en bitume.....
Achat de linge. — Objets confectionnés.....
Réfection des trottoirs au pied des bâtiments.....
Restaurations diverses.....
TOTAL DES DÉPENSES.....

1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10.000 »	.....	.....	.....	.....	.....	.....
45.533 »	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1.000 «	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1.511 90	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14.531 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	4.554 96	997 69	.....	.....	.....
.....	.....	3.993 56	.....	.....	.....	.....
.....	.....	34.510 98	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1.111 34	.....	.....	.....	.....
.....	.....	36.000 »	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1.500 »	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	15.874 74	9 061 71	.....	.....
.....	.....	.....	17.405 »	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	5 334 88	.....	.....
.....	.....	.....	.....	5 275 41	.....	.....
.....	.....	.....	.....	9.638 42	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	16.368 50	9.697 96
.....	.....	.....	.....	.....	.....	12.891 66
.....	.....	.....	.....	.....	.....	92.999 16
72.576 »	.....	81.670 84	34.277 43	29.360 42	16.368 50	115.588 78

NATURE DES DÉPENSES
Achat de baignoires
Restauration de bains
Restaurations diverses
Établissement d'un pont à bascule
Reconstruction des bains
Remaniement des offices, cabinets d'aisances, etc.
Modification du système de ventilation des pavillons des hommes
Restauration des appareils de la buanderie
Création d'un cabinet d'études anatomiques
Construction de baraques pour les blessés militaires
Tentes et baraques pour les blessés
Ambulances et services
Travaux de couverture
Réparations de dégâts
Remplacement de la conduite principale du gaz
Consolidation du bâtiment à gauche de la chapelle
Réfection des chemins de l'étendoir de la buanderie
Réparations des dégâts de la guerre et de l'insurrection
Remplacement de la conduite principale du gaz
Restauration des caniveaux de la buanderie
Travaux de couverture. — Ouragans de 1872
Modification des appareils hydrauliques, terrassement, réfection d'égouts et de pavage
Achèvement du magasin d'habillement et réfection du dallage de la cuisine
Travaux de couverture. — Ouragans de 1875
Réfection du plafond de l'amphithéâtre
Travaux de consolidation du sol — Dégâts occasionnés par un nouveau fontis
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Honoraires de révision de devis divers
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Restauration de la couverture
Amélioration du chauffage des salles du rez-de-chaussée (pavillon des femmes)
Reconstruction de la voûte de la cave sous la cuisine
Mise à l'ordonnance des caveaux renfermant les tinettes filtrantes
Réfection de la peinture des boiseries et des plafonds des galeries sur la cour
Amélioration du service des eaux
Remaniement et agrandissement du service de la consultation
Reconstruction du mur de clôture à l'angle du boulevard de la Chapelle
Construction de cabinets d'aisances pour les salles annexes du rez-de-chaussée
Réparation d'un effondrement dans le sol de la buanderie
TOTAL DES DÉPENSES

1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
4.983 85	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29.929 36	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8.537 18	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.036 93	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	600 »	20.366 19	.....	.....	.....	.....
.....	.....	31.099 35	.....	.....	.....	.....
.....	.....	20.869 08	4.050 61	.....	.....	.....
.....	.....	9.363 79	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3.671 87	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	6.500 »	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1.796 94	4.312 58
.....	.....	.....	.....	.....	6.511 07	5.040 31
.....	.....	.....	.....	.....	.....	892 31
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2.869 91
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

NATURE DES DÉPENSES
Achat de baignoires
Restauration de bains
Restaurations diverses
Établissement d'un pont à bascule
Reconstruction des bains
Remaniement des offices, cabinets d'aisances, etc
Modification du système de ventilation des pavillons des hommes
Restauration des appareils de la buanderie
Création d'un cabinet d'études anatomiques
Construction de baraques pour les blessés militaires
Tentes et baraques pour les blessés
Ambulances et services
Travaux de couverture
Réparations de dégâts
Remplacement de la conduite principale du gaz
Consolidation du bâtiment à gauche de la chapelle
Réfection des chemins de l'étendoir de la buanderie
Réparations des dégâts de la guerre et de l'insurrection
Remplacement de la conduite principale du gaz
Restauration des caniveaux de la buanderie
Travaux de couverture. — Ouragans de 1872
Modification des appareils hydrauliques, terrassement, réfection d'égouts et de pavage
Achèvement du magasin d'habillement et réfection du dallage de la cuisine
Travaux de couverture. — Ouragans de 1875
Réfection du plafond de l'amphithéâtre
Travaux de consolidation du sol — Dégâts occasionnés par un nouveau fontis
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Honoraires de révision de devis divers
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Restauration de la couverture
Amélioration du chauffage des salles du rez-de-chaussée (pavillon des femmes)
Reconstruction de la voûte de la cave sous la cuisine
Mise à l'ordonnance des caveaux renfermant les tinettes filtrantes
Réfection de la peinture des boiseries et des plafonds des galeries sur la cour
Amélioration du service des eaux
Remaniement et agrandissement du service de la consultation
Reconstruction du mur de clôture à l'angle du boulevard de la Chapelle
Construction de cabinets d'aisances pour les salles annexes du rez-de-chaussée
Réparation d'un effondrement dans le sol de la buanderie
TOTAL DES DÉPENSES

1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21 45	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
564 48	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2.602 01	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16.175 »	9.440 61	11.329 23	.....	.....	.....	.....
5.000 »	2.596 68	.....	.....	.....	.....	.....
3.140 53	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	10 26	.....	.....	.....	.....	.....
.....	3.300 »	.....	2.553 54	.....	.....	.....
.....	2 17	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	5.618 89	8.320 83	27.991 07	22.503 54	1.834 12
.....	.....	.....	1.176 64	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1.137 66	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	3.784 13	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	3.000 »	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.000 »
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27.503 47	15.349 72	16.948 12	13.188 67	31.775 20	25.503 54	5.834 12

NATURE DES DÉPENSES
Achat de baignoires
Restauration de bains
Restaurations diverses
Établissement d'un pont à bascule
Reconstruction des bains
Remaniement des offices, cabinets d'aisances, etc.
Modification du système de ventilation des pavillons des hommes
Restauration des appareils de la buanderie
Création d'un cabinet d'études anatomiques
Construction de baraques pour les blessés militaires
Tentes et baraques pour les blessés
Ambulances et services
Travaux de couverture
Réparations de dégâts
Remplacement de la conduite principale du gaz
Consolidation du bâtiment à gauche de la chapelle
Réfection des chemins de l'étendoir de la buanderie
Réparations des dégâts de la guerre et de l'insurrection
Remplacement de la conduite principale du gaz
Restauration des caniveaux de la buanderie
Travaux de couverture. — Ouragans de 1872
Modification des appareils hydrauliques, terrassement, réfection d'égouts et de pavage
Achèvement du magasin d'habillement et réfection du dallage de la cuisine
Travaux de couverture. — Ouragans de 1875
Réfection du plafond de l'amphithéâtre
Travaux de consolidation du sol. — Dégâts occasionnés par un nouveau fontis
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Honoraires de révision de devis divers
Déplacement des conduites d'eau
Construction d'une maternité isolée
Restauration de la couverture
Amélioration du chauffage des salles du rez-de-chaussée (pavillon des femmes)
Reconstruction de la voûte de la cave sous la cuisine
Mise à l'ordonnance des caveaux renfermant les tinettes filtrantes
Réfection de la peinture des boiseries et des plafonds des galeries sur la cour
Amélioration du service des eaux
Remaniement et agrandissement du service de la consultation
Reconstruction du mur de clôture à l'angle du boulevard de la Chapelle
Construction de cabinets d'aisances pour les salles annexes du rez-de-chaussée
Réparation d'un effondrement dans le sol de la buanderie
TOTAL DES DÉPENSES

1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886
F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13.001 23	.....	.....	.....	.....	.....	.....
267 64	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	4.300 76	.....	.....	.....	.....	.....
.....	7.879 91	1.703 »	.....	.....	.....	.....
.....	23.000 »	13.435 57	4.235 17	.....	.....	.....
.....	.....	11.700 »	6.151 58	.....	.....	.....
.....	.....	3.600 »	8.557 45	.....	.....	.....
.....	.....	.....	3.512 92	.....	.....	.....
.....	.....	.....	5.697 45	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	5.500 »	6.212 46	4.053 18
.....	.....	.....	.....	30.475 78	12.877 83	16.034 16
.....	.....	.....	.....	.....	5.884 57	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	251 88
.....	.....	.....	.....	.....	.....	9.131 33
13.268 87	35.180 67	30.438 57	28.184 57	35.975 78	24.974 86	29.470 55

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Introduction	7
Situation. — Conception du plan	11
On décide la création de l'Hôpital. — Choix du terrain	15
Enclos Saint-Lazare	21
Choix du plan	27
Achat des terrains	33
Legs Lariboisière	37
Construction de l'Hôpital	45
Crédits relatifs à la construction de l'Hôpital	55
1870-1871	61
Description	65
Personnel	79
État du personnel en 1862	80
Personnel médical actuel	81
Modifications apportées au personnel	84
Médecins et chirurgiens qui ont été attachés à l'Hôpital depuis sa création	85
Hygiène	87
Chauffage et ventilation	89
Fosses d'aisances et service des eaux	97
Aération	99
Compte moral de l'Hôpital	103
Mortalité	107
Améliorations en cours d'exécution et modifications projetées	113
Appellations nouvelles proposées pour les salles de l'Hôpital	116
Tableau des dépenses ordinaires de l'Hôpital depuis sa création	117
Tableau des dépenses extraordinaires de l'Hôpital depuis sa création	127

Le Mans. — Typ. Edmond Monnoyer.

7 5617

362.110944 G929H c.1
Guerard # L"Hopital de
Lariboisiere, l'enclos Sa
OISE
3 0005 02023996 1

362.110944
G929H
Guerard
L'Hopital de Lariboisière,
l'enclos Saint-Lazare

362.110944
G929H
Guerard
L'Hopital de Lariboisière, l'enclos
Saint-Lazare